

# L'OEDICNEME CRIARD DANS LA COMMUNAUTE URBAINE DE LYON

## VI



---

**CORA-RHÔNE**

ETUDE ET PROTECTION DES VERTEBRES TERRESTRES ET DE LEURS MILIEUX

# **L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon**

**VI**

## ***Le Grand Lyon***

Département développement urbain  
Mission écologie urbaine

Etude réalisée par :

### **CORA Rhône**

Centre Ornithologique Rhône-Alpes Section Rhône  
Maison Rhodanienne de l'Environnement  
32, rue Sainte Hélène 69002 Lyon

**Chargés d'Etudes : Christophe GAILLARDIN  
Dominique TISSIER**

**Relecture et validation : Vincent GAGET et Pascale MINJARD**

**sous la responsabilité de Vincent GAGET**

*novembre 2004*

# SOMMAIRE

<b>Remerciements et résumé</b>	<b>P 4</b>
<b><u>A. Présentation et circonstances de l'étude</u></b>	<b>P 5</b>
<b><u>B. Rappel de la définition de la zone d'étude</u></b>	<b>P 9</b>
<b><u>C. Méthode de travail</u></b>	<b>P 11</b>
1. Durée de l'étude et communes prospectées	
2. Méthode de prospection	
3. Collecte des informations	
<b><u>D. Bipologie de l'espèce et répartition géographique</u></b>	<b>P 13</b>
<b><u>E. Résultats de l'année 2004</u></b>	<b>P 17</b>
Introduction	
<b><u>L'Ouest lyonnais</u></b>	
Les sites prospectés en 2004	<b>P 18</b>
Conclusions sur l'Ouest lyonnais	<b>P 34</b>
<b><u>L'Est lyonnais</u></b>	
Les sites prospectés en 2004	<b>P 40</b>
1. Communes de la Communauté Urbaine de Lyon	
2. Sites hors de la Communauté Urbaine de Lyon	
Conclusions sur L'Est lyonnais	<b>P 48</b>
<b><u>F. Discussion</u></b>	<b>P 59</b>
<b><u>Bibliographie</u></b>	<b>P 62</b>

## REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent tout d'abord à :

La Mission Ecologie du *Grand Lyon*

Messieurs Michel REPELIN et Patrick LAURENT vice-présidents du Grand Lyon,

Au directeur de la mission écologie du Grand Lyon Monsieur VILLIEN,

A Monsieur CLANCY de la direction de la planification urbaine, et à toute l'équipe de la planification urbaine,

A Madame Véronique HARTMAN, mission écologie

qui ont permis cette étude et nous ont accordé leur confiance pour sa réalisation.

Ce rapport a exigé la contribution de nombreux ornithologues du CORA Rhône, en particulier ceux qui ont participé très activement à la recherche des oiseaux sur le terrain : Dominique TISSIER, Christophe GAILLARDIN et ceux qui ont transmis leurs observations sur l'espèce, Pierre CHICO, Philippe PADES, Jean-Michel BELIARD, Bertrand DI NATALE, Olivier CAPARROS, Emmanuel GUICHARD.

Il a bénéficié également de la participation des naturalistes de Chante-Ruisseau (St-Genis-les-Ollières).

## RESUME

L'Oedicnème criard est un petit échassier devenu rare dans l'avifaune européenne. Son statut est d'ailleurs considéré en déclin par le « Livre Rouge des Espèces menacées en France » de ROCAMORA et YEATMAN-BERTHELOT, 1999. La France compte actuellement entre 5000 et 9000 couples, soit une diminution de 20 à 50% depuis les années 1970.

Il est donc tout à fait remarquable de trouver encore une petite représentation de cette espèce au sein et à la périphérie de la Communauté Urbaine de Lyon.

Suite à une série d'opérations d'urbanisation sur des secteurs sensibles comme MARCY L'ETOILE et CORBAS, le *Grand Lyon* missionne le CORA Rhône depuis 1998 afin de réaliser un suivi scientifique des populations au sein du *Grand Lyon*, l'objectif de l'étude étant de mieux connaître l'effectif et le biotope de l'espèce afin d'envisager des mesures de conservation pour les couples nicheurs subsistants.

Le présent rapport fait le point sur l'état des populations d'Oedicnèmes des secteurs de l'ouest et de l'Est Lyonnais. Grâce à une prospection de terrain accrue, on peut obtenir une estimation fiable des populations nicheuses de l'espèce, à savoir de 59 à 78 couples sur 49 communes prospectées en 2004.

La majeure partie des milieux occupés par l'espèce est d'origine agricole avec une préférence pour le maïs.

Les menaces importantes de destruction des nids liées au machinisme agricole nécessiteront de prendre des mesures de protection sur les couples nicheurs, par exemple en réalisant des piquetages au nid.

D'autres actions de gestion seraient vivement souhaitables sur les carrières de CORBAS et MIONS, sur le plateau de Méginant à SAINTE-CONSORCE, afin de compenser la perte de certains sites de nidification précédemment occupés par l'espèce.

## A. Présentation et circonstances de l'étude

Après l'étude menée de 1998 à 2002 sur le territoire de la Communauté Urbaine de Lyon concernant la répartition et la reproduction de l'Oedicnème criard, le Grand Lyon a souhaité reprendre en 2004 un inventaire des couples reproducteurs aux fins de comparaison avec 1998 et 2002 pour ré-évaluer les effectifs et estimer leur évolution et l'impact du développement économique et structurel de l'agglomération sur celle-ci.

En effet, cet oiseau rare et protégé par une directive européenne (annexe I de la Directive Oiseaux n° 79/409/CEE), nécessite l'existence d'espaces spécifiques pour son maintien sur le territoire de la Communauté Urbaine de Lyon.

Il convient de voir également comment les sites actuels peuvent être pérennisés en l'état ou dans des situations proches par un zonage et une urbanisation adaptée.

Un premier rapport édité en 1998 VG 31 L'OEDICNEME CRIARD DANS LA COMMUNAUTE URBAINE DE LYON était résumé comme suit :

*"L'Oedicnème criard est un petit échassier devenu rare dans l'avifaune européenne. Seule la population espagnole est encore florissante et l'on compte de 5000 à 9000 couples en France, dont seulement 200 à 300 en Rhône-Alpes.*

*Il est donc tout à fait remarquable de trouver encore une petite représentation de cette espèce au sein ou à la périphérie de la Communauté Urbaine de Lyon.*

*Des menaces récentes, créées par l'urbanisation en certains secteurs sensibles comme Marcy l'Etoile et Corbas ont mis en exergue la nécessité d'une protection à mettre en place sur les zones encore favorables à l'espèce.*

*Sur la demande du Grand Lyon, le CORA Rhône entreprend une étude sur 5 ans qui permettra de mieux connaître l'effectif, le biotope et les conditions de protection des couples nicheurs de la Communauté Urbaine.*

*Le présent rapport fait le point sur les connaissances actuelles de l'espèce et définit la zone d'étude qui englobe les 55 communes du Grand Lyon et ses communes périphériques.*

*La méthode présentée passe par un suivi approfondi des couples déjà connus, un gros effort de prospection sur les zones favorables et la collecte d'un maximum d'informations pour réaliser l'objectif fixé.*

*En 1998, a déjà pu être réalisé un suivi précis de quelques couples dans l'Ouest Lyonnais (sur les communes de Marcy l'Etoile, Tassin-la-Demi-Lune et Ste Consorce en limite de communauté) ainsi que dans l'Est Lyonnais autour de Corbas et Mions.*

*Ces couples sont assez typiques de ceux qui font l'objet de l'étude. Bien connus des agriculteurs locaux, témoins d'une population autrefois sans doute bien représentée, ils sont installés sur des milieux de cultures de céréales (maïs surtout) alternant avec pâtures, sur terrains filtrants, dépendant d'une activité agricole relictuelle et soumis à la pression d'une urbanisation en expansion et aux menaces d'aménagements de zones industrielles ou de lotissements. "*

Le second rapport VG38 de l'année 1999 a présenté un certain nombre de sites occupés par des couples nicheurs en analysant les caractéristiques des parcelles : altitude, taille de la parcelle, nature des sols, culture ou type de végétation, présence ou absence d'arroseur, dates des travaux agricoles éventuels, hauteur de la végétation, distance des haies et des points d'eau par rapport au nid, nature des parcelles environnantes, distance de la prairie la plus proche, distance du chemin le plus proche, causes de dérangement, distance entre couples voisins.

Chaque site a fait l'objet d'une fiche descriptive permettant de présenter de façon homogène ces différentes caractéristiques ainsi que les observations de la couvaison, de l'éclosion et du nombre de poussins. Des commentaires sont donnés sur chaque fiche pour préciser les conditions particulières de chaque reproduction et comparer aux données déjà notées en 1998. Sont joints à certaines fiches des plans et des photographies montrant de façon plus précise la végétation et l'implantation des haies, chemins, points d'eau, bâtiments, etc... ainsi que l'emplacement du nid.

28 fiches sont ainsi présentées sur les communes les plus prospectées.

15 poussins ont été observés sur l'ensemble des sites étudiés.

Le rapport met en évidence l'importance des zones agricoles pour la survie de l'espèce dans l'Ouest lyonnais où les cultures de maïs sont principalement utilisées pour la reproduction et lors des rassemblements postnuptiaux. Dans l'Est lyonnais, cultures et labours sont aussi utilisés, mais on trouve aussi quelques couples sur des friches industrielles, des carrières en fin d'exploitation ou des gravières.

Une grande partie des sites étudiés sont très gravement menacés par des projets d'infrastructures diverses (routes, zones industrielles, etc..)

*Le troisième rapport VG48 de l'année 2000 a repris les fiches de 1999 en notant la présence ou l'absence de couples reproducteurs sur les sites analysés.*

*Si dans l'Ouest lyonnais, la plupart des sites correspondants aux fiches de 1999 ont été ré-occupés, avec quelques changements de parcelles, il n'en a pas été de même dans l'est où peu de couples ont été retrouvés, certains sites ayant même totalement disparus par suite de travaux d'aménagement.*

*On avait voulu porter l'effort sur le suivi de la reproduction et des oiseaux juvéniles avant leur envol. Malheureusement, par suite de mauvaises conditions météorologiques en avril, du décalage des travaux agricoles inhérents à cette météo et également de dérangements divers, aucune naissance de poussin n'a pu être constatée chez les couples nicheurs étudiés.*

*Les menaces constatées en 1999 sur une grande partie des sites étudiés, suite à divers projets d'aménagements et d'infrastructures, ont été confirmées en 2000.*

Le quatrième rapport VG68 de l'année 2001 a permis d'analyser précisément la reproduction. Après l'échec des couples reproducteurs en 2000, on a repris l'étude de la nidification en sélectionnant quelques couples de l'Ouest lyonnais. Vu la grande discrétion de l'espèce, seuls 6 couples ont été retenus selon différents critères de représentativité et de facilité d'accès, ce qui a permis un suivi rigoureux de la reproduction. Sur ces 6 couples, 5 ont niché, et 4 couples ont eu 2 poussins chacun. Pour un des couples, celui de Montchossion à Sainte-Consorce, les jeunes ont pu être observés jusqu'à leur envol, ce qui représente 4 mois de suivi régulier.

Contrairement à 2000, l'année 2001 a donc été plus favorable à l'espèce pour la reproduction. Ceci est lié aux conditions météorologiques qui conditionnent les dates d'exploitation des parcelles agricoles utilisées par les oiseaux. Les travaux agricoles ayant lieu très tard en avril et jusqu'à la mi mai permettent aux couples de pondre soit avant (début avril) avec éclosion avant les premiers travaux, soit après, dans les jeunes pousses de maïs.

La reproduction est évidemment dépendante aussi du maintien en culture de ces sites, donc du maintien d'une activité agricole sur le territoire de la Communauté Urbaine. On note le recul des couples devant les constructions comme à Marcy l'Etoile.

Dans l'Est lyonnais, le suivi 2001 a été orienté vers la recherche des couples disparus. La destruction du milieu est beaucoup plus importante ; plus de 250 ha ont été supprimés par les travaux d'aménagement, obligeant les oiseaux à trouver de nouveaux sites de reproduction. La recherche devait d'abord confirmer l'adoption de nouveaux sites par les couples expulsés.

Nous devons constater la disparition de 4 couples par destruction du milieu. Un cinquième couple trouve une parcelle à proximité du site d'origine. Mais la parcelle est unique, la fermeture du milieu, la ré-appropriation de la parcelle ou la mise en exploitation sera fatale pour le couple. Deux couples utilisent des sites connus.

Un couple n'est pas retrouvé, bien que les parcelles utilisées n'aient pas changé ; par ailleurs, les anciennes parcelles utilisées 5 ans auparavant qui n'étaient plus utilisées comme site de reproduction, mais plus certainement comme site de gagnage, ont été transformées au cours des années 2000 et 2001 en zone industrielle (St Priest).

La pression de l'urbanisme sur l'Est lyonnais a eu un impact direct sur 5 des 8 couples d'Oedicnèmes criards de la Communauté Urbaine de Lyon en moins de 4 ans. Les mesures compensatoires (classement en zone agricole) n'ont pas été suffisantes pour éviter cette disparition.

Après 4 ans d'étude, les connaissances acquises ont permis de définir un plan de gestion de mesures agricoles. Il est tout d'abord nécessaire de conserver des espaces agricoles d'au moins 150 ha. Les routes, les chemins et les haies peuvent découper cet espace. Les constructions seront minimales, au plus une ferme. Les lotissements, zones industrielles, bois et versants de collines abrupts constitueront les limites de l'espace.

Sur ces 150 ha, les cultures doivent être variées, les parcelles feront plus de 2,5 ha et moins de 50 ha. Certaines parcelles seront exploitées en cultures précoces de type blé ou colza avec un retournement après récolte en laissant sur place des chaumes (site d'estive des couples). Une parcelle de prairie doit exister pour être utilisée par les oiseaux pour la recherche de proies.

Enfin, le site de reproduction se fera dans une culture tardive de type maïs, tournesol ou sorgho.

La première ponte et la couvaison ont lieu entre le 25 mars et le 5 mai. Pendant cette période les travaux agricoles devront être exclus. Les travaux de semailles ne devraient commencer qu'après le 12 mai pour assurer la survie des poussins. Par ailleurs, on constate qu'une deuxième ponte est possible après le 20 mai dans plusieurs cas.

Nous avons proposé d'envisager de mettre en place des mesures agricoles expérimentales sur la zone du "Plan" à Mions. Cette action devrait s'envisager avec l'entière collaboration de la Chambre d'Agriculture et des exploitants concernés. Le cahier des charges devrait être examiné par la Chambre d'Agriculture ! (cette action n'a pas encore été engagé (2004) et encouragé par la mission écologie)

## **Résumé 2002**

*La cinquième année a permis de reprendre l'inventaire des sites les mieux connus et de comparer les nombres de couples nicheurs entre 1998 et 2002 pour tenter de mettre en évidence une évolution des effectifs. Elle permet aussi de tirer des conclusions sûres concernant l'influence des conditions météorologiques et les dates des travaux agricoles en période de reproduction. Elle a aussi malheureusement mis en évidence la destruction de certains sites de reproduction par urbanisation, développement d'infrastructures diverses ou par modification du milieu. Les menaces planant pour l'avenir proche, sur la majorité des sites occupés sur le territoire de la communauté urbaine, mais aussi sur certains sites des communes limitrophes, n'ont pas été écartées.*

## **B. Rappel de la définition de la zone d'étude**

Notre recherche porte sur les couples reproducteurs de la Communauté Urbaine de Lyon. Cependant, de nombreuses communes de la communauté n'offrent plus aucune possibilité de reproduction pour cette espèce qui a besoin d'espace (Lyon, Villeurbanne, Bron, La Mulatière, Saint Fons, Pierre Bénite, Oullins). Ce sont essentiellement les communes de la frange extérieure de la communauté qui accueillent les couples reproducteurs. Leur territoire n'est pas complètement urbanisé et les cultures sur des terrains plats ou peu vallonnés sont encore existantes.

Les communes limitrophes à la Communauté Urbaine de Lyon sont, elles aussi, prospectées pour compléter le nombre de cas de reproductions analysés, pour étudier la fidélité des couples à leur parcelle de reproduction, ou leur glissement sur l'extérieur de la zone comme vérifié pour la commune de Marcy l'Etoile.

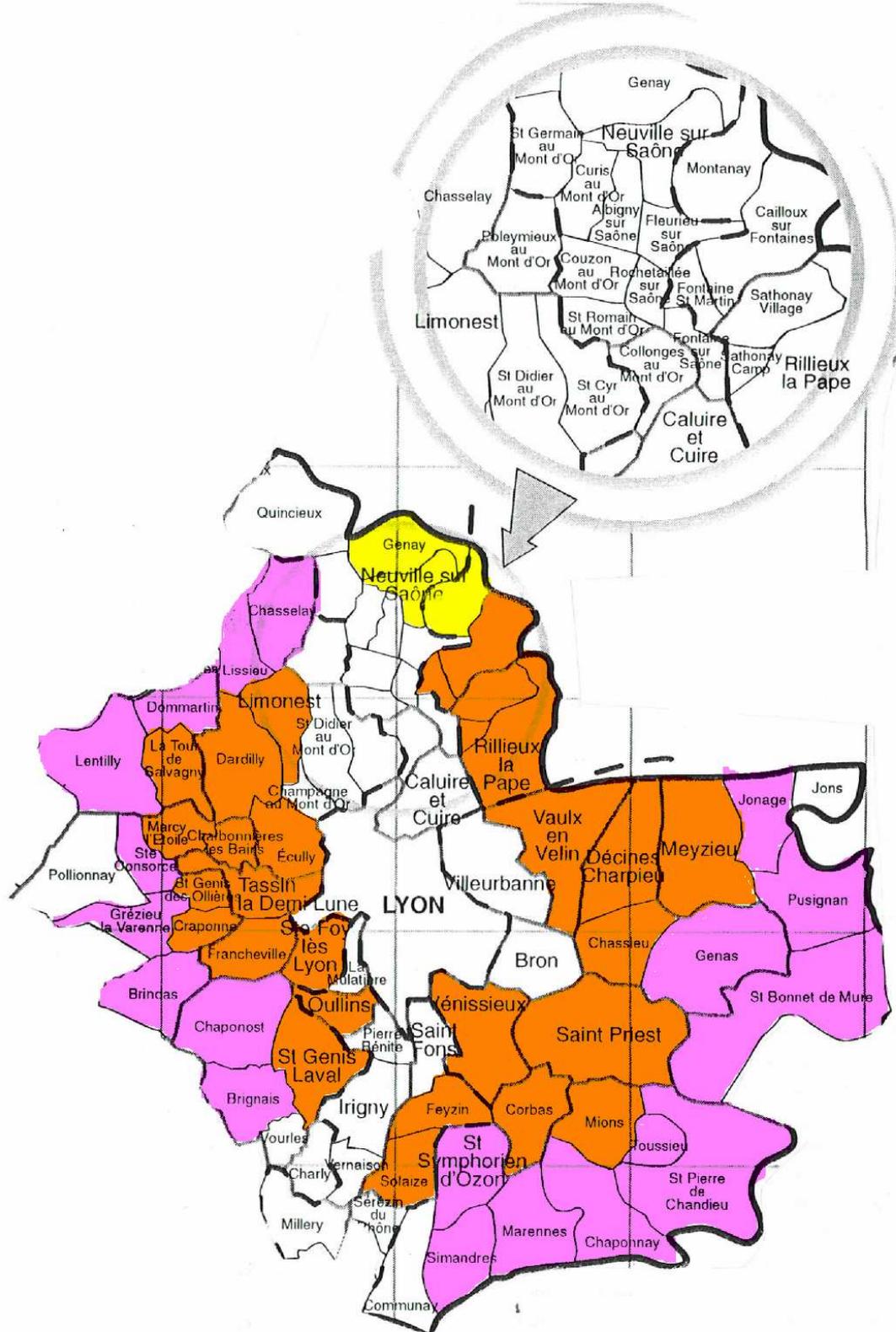
## Carte de la zone d'étude :

Jaune : Communes de la Communauté Urbaine de Lyon prospectées

Orange : Communes de la Communauté Urbaine de Lyon avec une forte prospection

Bleu : Communes hors communauté urbaine prospectées

Mauve : Communes hors communauté fortement prospectées



## C. Méthode de travail

### 1 Durée de l'étude et communes prospectées

Le suivi de la population a été mené de façon exhaustive de mars à octobre. Les oiseaux arrivent très régulièrement dès les premiers jours de mars. La reproduction s'étale principalement d'avril à juin. Les rassemblements post-nuptiaux sont observés en août et septembre. Les derniers oiseaux sont observés le 21 octobre 2004.

On s'est attaché prioritairement à déceler la présence des couples sur leur site de reproduction pour atteindre l'objectif fixé.

De plus, on a pu observer quelques reproductions en notant les dates d'éclosion ou de présence de jeunes. On a pu également noter les déplacements de certains couples suite aux modifications des parcelles de nidification liées aux activités agricoles.

L'Ouest lyonnais a été prospecté de façon exhaustive sur les 15 communes ci-dessous :

Dardilly,  
la Tour-de-Salvagny,  
Marcy l'Etoile,  
Saint-Genis les Ollières,  
Tassin (Méginant),  
Saint-Genis Laval,

*et, hors Grand Lyon,*  
Dommartin,  
Lentilly,  
Sainte-Consoce,  
Grézieu la Varenne,  
Brindas,  
Chaponost,  
Brignais,  
Chasselay,  
Lissieu.

A noter que, avec l'expérience acquise au fil des années, on a été amené à apporter quelques petites corrections aux données présentées dans le rapport de 1998 concernant les nombres de couples nicheurs par commune.

L'Est lyonnais a pu, cette année 2004, être prospecté de façon beaucoup plus poussée qu'en 1998, grâce à l'embauche en CDD d'un salarié au CORA-Rhône et son travail assidu sur les 16 communes ci-dessous :

Chassieu  
Saint-Priest  
Bron  
Décines-Charpieu  
Corbas  
Mions  
Meyzieu  
Feyzin

*Et, hors Grand Lyon :*  
Chaponnay  
Saint-Pierre de Chandieu,  
Saint-Bonnet de Mure  
Genas  
Toussieu  
Marennnes  
Pusignan  
Colombier-Saugnieu

Les communes soulignées sont celles où l'espèce avait été notée entre 1998 et 2002.

## **2 Méthode de prospection**

A partir des observations enregistrées au CORA Rhône lors des années précédentes, une cartographie est réalisée sur fond de carte IGN 25000°.

Les oiseaux peuvent être observés dès début mars, mais ils ne sont pas encore forcément sur leurs lieux de reproduction.

En avril, ils restent très discrets lors de la première ponte. En mai et juin, l'activité sur le site de reproduction est au plus fort et c'est à cette période que les résultats sont certainement les meilleurs.

La recherche consiste en une observation directe aux jumelles ou à la longue-vue, de jour, sur tous les sites potentiellement favorables : cultures céréalières, chaumes, labours, jachères, friches, zones industrielles, aérodromes, vignoble.

La grande expérience des observateurs et le nombre d'heures d'observation permettent une très bonne fiabilité des résultats, malgré le mimétisme extraordinaire des oiseaux et leur faculté à se dissimuler sur le sol.

La recherche a été complétée par une écoute crépusculaire des chants et des cris.

A noter que la recherche a été surtout intensifiée en avril, afin de ne pas prendre en compte deux fois le même couple suite aux changements de parcelles qu'occasionnent souvent les travaux agricoles de début mai.

On connaît la discrétion naturelle de l'espèce. Le repérage et la preuve de présence d'un couple reproducteur demandent d'y consacrer un nombre d'heures d'observation très important nécessitant plusieurs visites sur les sites potentiels. De plus, sur ces sites où les risques de dérangement sont déjà importants, on s'interdit toute pénétration à pied dans la parcelle où se trouvent les oiseaux ou les œufs pour éviter tout dérangement supplémentaire qui risquerait de faire échouer la nidification. L'observation se fait donc toujours à distance, en général depuis le chemin d'accès ou en bordure de champ, à la longue-vue, en général en installant le matériel d'observation dans la voiture. Les indices de présence, voire de ponte, de couvaison et même de nourrissage de poussins, sont de ce fait parfois très longs à obtenir.

## **3 Collecte des informations**

Le suivi d'une population d'oiseaux dans un espace aussi important que la zone d'étude, nous oblige à enregistrer le maximum de paramètres sur le comportement de l'oiseau et sur son environnement.

### **a. paramètres**

Il faut noter la date, le lieu, le lieu dit, le comportement et le nombre d'oiseaux observés. Pour définir le statut des oiseaux observés, nous avons retenu les critères utilisés pour l'Atlas des oiseaux nicheurs de la région Rhône Alpes indiqués ci-après.

Code type d'observation

- Nidification possible :

- Observation pendant la période de reproduction du premier avril au 15 août et dans un milieu favorable.
- Mâle chanteur isolé

- Nidification probable :
  - couple observé pendant la période et dans un milieu favorable
  - comportement territorial (chants simultanés, querelles, etc. ...)
  - comportement nuptial (parades, visite de sites, de nids, etc. ...)
  - Alarme (présence d'un nid ou de jeunes)
- Nidification certaine :
  - transport de matériaux, construction de nid
  - oiseaux simulant une blessure
  - jeunes non volants
  - nid vide ou coquilles d'œuf trouvés
  - transport de nourriture ou de sacs fécaux
  - nid garni découvert

### **b. zones exclues de la prospection**

Les grands principes qui caractérisent les biotopes de l'espèce sont relativement bien connus. De ce fait, les zones urbanisées sont exclues comme les forêts et les milieux fermés. Les villes, villages et lotissements seront exclus de la zone d'étude.

## **D. Biologie de l'espèce et répartition géographique**

### **Description**

D'après GEROUDET, l'oiseau est décrit tel que :

Corps trapu, ailes longues, étroites et pointues, longue queue légèrement effilée, cou court, grosse tête ronde. Parties supérieures, cou, poitrine et flancs brun-sable fortement strié de noir, gorge et ventre blancs, tour de l'œil noirâtre, sourcil blanc au-dessus de l'œil, joues soulignées de blanc et d'un trait noir allant du bec à la nuque, ailes noirâtres marquées d'une tache blanche au milieu et d'une zone grise entourée de 2 barres blanches, extrémité de la queue barrée de noir et de blanc, dessous de la queue roussâtre. Bec court, épais à la base et de couleur jaune et noir à l'extrémité, longues pattes jaunes, gros œil jaune.

Longueur totale : 40-44 cm

Envergure : 77-85 cm

Poids : 430-500 (mâle) - 290-535 (femelle)

### **Statut**

- Protégé par la loi du 10 juillet 1976 sur l'ensemble du territoire français (interdisant sa destruction, le transport de tout ou partie de l'oiseau ainsi que la destruction de son site de reproduction en période de reproduction).
- Cette espèce est inscrite en annexe I de la directive oiseau Européenne (espèces faisant l'objet de mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne leur habitat (Zone de protection spéciale)).
- Inscrite en annexe II de la convention de Berne : faune strictement protégée.
- Inscrite en annexe II de la convention de Bonn : espèces migratrices se trouvant dans un état de conservation défavorable et nécessitant l'adoption de mesures de conservation et de gestion appropriées.

## Habitat

Terrains plats, secs, dénudés, à végétation clairsemée. Steppes, zones semi désertiques, dunes, berges et îles des fleuves lents, cultures.

En France 70% des effectifs sont présent en milieux cultivés, 15% fréquentent les milieux naturels (steppes, pelouses sèches), le reste occupe les milieux artificiels (carrières, aérodromes, friches industrielles et terrains militaires) et les vignes et vergers qui peuvent avoir une grande importance dans certaines régions, notamment dans le Beaujolais.

La disparition de ses habitats naturels a conduit l'Oedicnème criard à s'adapter aux terres cultivées. On peut même supposer que la mise en culture du paysage français a favorisé l'espèce, la conduisant à s'installer dans presque toutes les régions de France. Aujourd'hui plus des deux tiers des Oedicnèmes français sont présents dans ces milieux. Cependant, il faut remarquer que le paysage agricole français était fort différent hier de ce qu'il est aujourd'hui : agriculture extensive, jachères, nombreuses friches et mauvaises terres, absence de traitements chimiques et zones pâturées par le bétail s'imbriquant avec les terres cultivées. Ce type d'agriculture traditionnelle a sans doute constitué l'habitat de prédilection de l'Oedicnème criard. Aujourd'hui, c'est dans les zones présentant encore des lambeaux de cette agriculture que l'Oedicnème subsiste encore. Et c'est sans doute cela qui explique sa présence en milieu bocager.

Par ailleurs, aujourd'hui l'emploi intensif de pesticides dans le monde agricole a un impact considérable sur les invertébrés tels que les insectes constituant l'essentiel du régime alimentaire de l'Oedicnème criard (MALVAUD, 1996).

## Activité et déplacements

Surtout crépusculaire et nocturne, très discret de jour. Grégaire en dehors de la période de reproduction. Lorsque l'oiseau est dérangé, il se tapis au sol ou s'enfuit en courant tête baissée et cou tendu. L'Oedicnème criard est présent en France de mars à novembre. La migration post-nuptiale commence dès août et se termine en novembre, et la migration pré-nuptiale (printemps) a lieu en mars et avril. L'essentiel de la population hiverne en Espagne et en Afrique du Nord.

## Reproduction

La période de nidification a lieu de fin mars à fin septembre, mais elle est essentiellement concentrée aux mois d'avril et mai. Le couple effectue une première ponte de fin mars à mai et peut avoir une ponte dite de remplacement en juillet, août si la première couvée a été détruite.

Le nid est une petite dépression dans le sol dans lequel l'oiseau y dépose 2 œufs. La période d'incubation des œufs dure de 25 à 27 jours.

Les jeunes sont nidifuges, c'est à dire qu'ils quittent le nid immédiatement; ils sont nourris par les 2 parents pendant 6 semaines environ (GEROUDET).

A ce titre, il a été remarqué durant la période d'étude que les adultes ayant des petits se tiennent parfois à proximité d'un haut et épais couvert végétal : colza et blé dans les cultures céréalières. Cette attitude pourrait s'expliquer par la possibilité de se réfugier rapidement dans cette végétation en cas de danger, d'où l'intérêt de la polyculture. De plus, elle est source d'abondance d'insectes pour les jeunes en fin de journée (GAILLARDIN, obs. pers.).

## Alimentation

Elle est composée d'insectes essentiellement (coléoptères, sauterelles, criquets, chenilles...), mais aussi d'invertébrés terrestres, de petits lézards et rongeurs.

## Répartition géographique

### \* EUROPE

L'Oedicnème criard a comme limite nord de son aire de répartition européenne le sud de l'Angleterre, le nord de la France et comme limite sud l'Espagne. Dans l'est de l'Europe, l'oiseau est présent jusqu'en Russie mais en faible nombre (une centaine d'individus seulement). La population européenne (hors CEI) représenterait entre **29 000 et 52 000 couples** (TUCKER & HEATH 1994) avec une très forte densité en Espagne-Portugal : **20 000 à 40 000 couples**. Cette dernière est d'ailleurs la première population européenne.

### \* FRANCE

Une étude réalisée de 1991 à 1993 par Frédéric MALVAUD nous permet d'évaluer la taille de la population française entre **5 000 et 9 000 couples**, constituant ainsi la seconde population européenne.

L'Oedicnème criard se reproduit surtout dans le Centre, le Centre Ouest, autour du bassin de la Loire avec environ 4 000 couples, soit 60% de la population nationale. La population méditerranéenne représente moins de 1 000 couples, essentiellement en Crau.

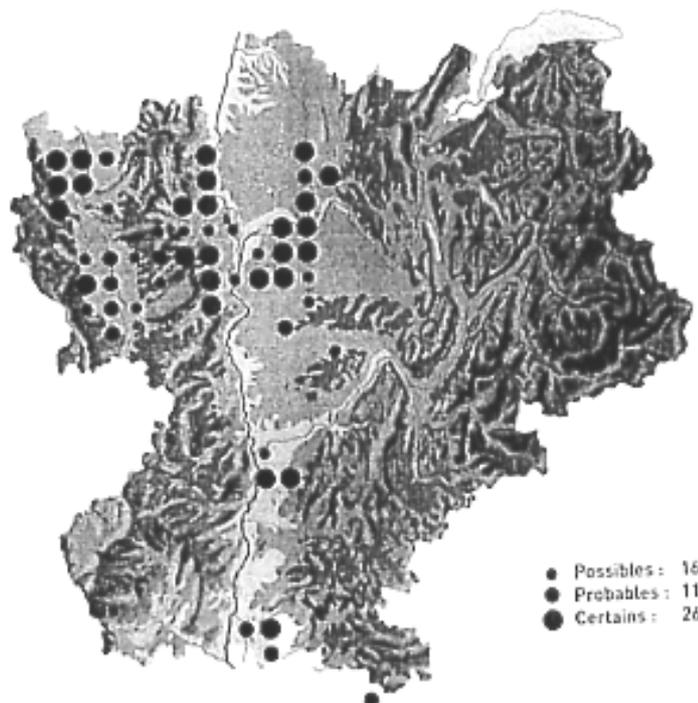
### \* RHONE-ALPES

Dans la région Rhône-Alpes, l'espèce est absente dans les deux départements savoyards et dans le département de l'Ardèche.

Presque partout, l'espèce habite des milieux situés à une altitude inférieure à 300 mètres. Des sites plus élevés sont occupés çà et là, de 300 à 450m ; dans la plaine de Bièvre (38) et jusqu'à 570m dans les Monts du Lyonnais (42). Trois populations principales peuvent être définies dans notre région. La première occupe la plaine du Forez (42) et ses contreforts, la seconde les Monts du Lyonnais (42, 69), la troisième enfin la plaine de l'Ain (01) et ses prolongements en rive gauche du Rhône (38, 69).

Une estimation de 400 couples semble raisonnable dans la région Rhône-Alpes.

*Carte de répartition de l'Oedicnème criard en région Rhône-Alpes*



### \* dans le RHONE

Un dernier recensement réalisé à partir d'une enquête nationale en 2004 permet d'estimer la population du département à environ 250 couples (TISSIER *com. pers.*).

La population du Rhône est toutefois menacée, car beaucoup de milieux sont affectés par l'activité humaine en constante évolution, notamment sur les communes de la Communauté Urbaine de Lyon.

Cette enquête nous permet de répartir la population du Rhône en 5 secteurs :

Un premier secteur dans l'Est lyonnais, de Chaponnay à Pusignan.

Un deuxième secteur sur le plateau du Mornantais de St-Maurice sur Dargoire à Chaponost.

Un troisième secteur dans l'Ouest lyonnais de Brindas à Dardilly.

Un quatrième secteur dans les pays de l'Arbresle et le bas beaujolais.

Et enfin un cinquième secteur dans le nord de Lyon et le val de Saône.

Même si nous avons considérablement amélioré nos connaissances sur la répartition des Oedicnèmes dans le département, ainsi que l'estimation de ses effectifs, la prospection et le suivi de sa population doivent continuer, car le département du Rhône a probablement la première population Rhone-Alpine d'Oedicnème criard, et nous sommes encore loin de pouvoir mesurer son évolution et sa répartition.

### Les milieux occupés par l'espèce en région Rhône-Alpes

Dans l'atlas des Oiseaux Nicheurs de Rhône-Alpes (CORA, 2003), Alain BERNARD cite : « Les milieux occupés par l'Oedicnème en région Rhône-Alpes ne diffèrent pas notablement de ceux habités ailleurs en France. Les biotopes originels (pelouses sèches d'une certaine étendue, zones à caractères steppiques, plages caillouteuses de certains cours d'eau) sont souvent fréquentés là où ils subsistent. Heureusement, cet oiseau a su s'adapter aux milieux créés par les activités humaines. Tant que leur hauteur et leur densité ne gênent pas les oiseaux, les cultures sont assez fréquemment occupées. Le maïs, les céréales, le colza, le tournesol, les pois, la luzerne et parfois le ray-grass recueillent l'essentiel des oiseaux nichant dans les cultures. Les pâtures maigres, comparables aux pelouses sèches si prisées par cet oiseau, sont occupées pourvu que la présence du bétail ne le perturbe pas exagérément. A l'occasion, l'espèce a su s'adapter à des milieux nettement moins ouverts, colonisant des vignobles dans le Rhône et la Drôme et même les vergers et les pépinières dans la Loire, démontrant ainsi une certaine plasticité écologique. L'Oedicnème ne semble par contre guère priser les vastes monocultures créées par l'agriculture moderne. Cet oiseau préfère un paysage où l'alternance de cultures favorables et de milieux herbacés lui permet de satisfaire la totalité de ses besoins ».

L'Oedicnème adopte occasionnellement des biotopes très artificiels. La multiplication des exploitations de granulats a entraîné l'apparition momentanée de nouveaux sites de reproductions, comme à Mions et Corbas sur une zone dé-végétalisée qui, faisant apparaître la couche de granulats, a permis la reproduction de 1 à 3 couples. Ces milieux aménagés peuvent être favorables à l'oiseau, dès lors que ceux-ci offrent les caractéristiques traditionnelles de ses biotopes : tranquillité et paysage steppique à végétation rase.

« Il habite ainsi en France aussi bien des aérodrômes que des terrains militaires, des anciennes carrières en voie de colonisation végétale naturelle. Plus marginalement, ce peut être des friches industrielles » MALVAUD, 1996.

## E. Résultats de l'année 2004

### INTRODUCTION

On a centré l'étude de l'année 2004 sur la reprise du dénombrement des couples nicheurs, et de comparer celui-ci avec l'évaluation de 1998. La comparaison du nombre total de couples sur la communauté urbaine et sur les communes limitrophes est intéressante, mais il est aussi important de comparer site par site de façon à rendre compte de la fidélité des couples à leur site de reproduction, mais aussi à retrouver des couples sur des sites voisins de ceux qui auraient éventuellement disparus ou auraient été abandonnés suite à diverses modifications liées à l'urbanisation autour de l'agglomération.

# L'Ouest lyonnais

## LES SITES PROSPECTES EN 2004

Les sites déjà bien étudiés en 2001 et 2002 :

1. champ de maïs des Grandes Terres à la limite des communes de Marcy l'Etoile et de Sainte-Consorce
2. plateau de Méginant, côté Clapeloup, sur la commune de Sainte-Consorce
3. champs de maïs de Montchosson, à la limite des communes de Saint-Genis les Ollières et de Sainte-Consorce
4. champ de la ferme DELORME à Marcy l'Etoile (voir ci-dessous) **disparu**
5. plateau de Méginant centre, sur la commune de Tassin
6. champ de maïs de Pouilly (le Gour), sur la commune de Lentilly

A noter que le champ de la ferme DELORME à côté de BioMérieux, sur la commune de Marcy l'Etoile, prospecté les années précédentes, a disparu suite à la construction d'un contournement de village et de parkings d'Aventis-Pasteur et BioMérieux.

Les sites prospectés en 1998, 1999 ou 2000. Pour la plupart, il s'agit de sites qui ont fait l'objet des fiches des rapports 1999 et 2000, sauf celui de "la Rivoire" et celui du Charmillon.

7. Champ de maïs, au lieu-dit "la Rivoire" sur la commune de Lentilly, site proche de Pouilly et de Montcher où des reproductions avaient été observées les années précédentes (deux adultes observés les 6 et 19 juin 2001).
8. Site du Carret à Dardilly.
9. Champ de maïs au-dessus du lieu-dit "le Charmillon", sur la commune de Sainte-Consorce.
10. Stade de Saint-Genis les Ollières.
11. Plateau de Sarregarde à La Tour de Salvagny
12. Zone du Grand Bois-Sabot blanc à Lentilly-le Poirier.
13. Champs de Vérines à La Tour de Salvagny.
14. Champ des Molières à Lentilly.
15. Grande zone de Pouilly-nord à Lentilly.
16. Site du Traluy à Lentilly.
17. Parcelle de Montcher à Lentilly, céréales, vergers

On peut y ajouter les sites ci-dessous, non suivis de façon régulière, mais potentiellement favorables et où un ou deux oiseaux ont été notés au moins une fois :

- 18.** Site de la Quimbe à Lentilly, champ de maïs, très difficile d'accès pour l'observation
- 19.** Site du Guéret à Lentilly, qui semble très favorable, mais avec pourtant peu d'observations
- 20.** Site du Bruchet à Lentilly
- 21.** Site des Balmes à Lentilly

On avait ajouté à cette liste trois sites très favorables de la commune de POLLIONNAY, donc hors zone d'étude (puisque non limitrophe de la Communauté Urbaine), mais très proches de Sainte-Consorte et pouvant de ce fait être utilisés par les mêmes oiseaux selon les années :

- 22.** Champ de maïs de La Poizatière
- 23.** Champ de la Garnière
- 24.** Lieu-dit "les Egaux" en maïs ou prairie.

On peut ajouter quelques sites sur des communes mieux prospectées en 2004 :

- 25.** Site de La Roche à Sainte-Consorte, sur le haut de la commune
- 26.** Site de la Brossonnière à Sainte-Consorte, labour
- 27.** Site du Martoret à Grézieu la Varenne
- 28.** Lieu-dit Le Chalinel à Brindas
- 29.** Site dit "sous Mercruy" à Lentilly (lieu-dit Le Poirier)

Les pages suivantes reprennent chacun de ces sites et quelques commentaires sur les années précédentes.

## SITE n°1 / GRANDES TERRES

Le site est particulièrement étudié suite à la construction du lotissement des Pierres Folles, côté Marcy l'Etoile, en bordure de la zone agricole de Sainte-Consorte.

Rappelons qu'on y a noté la reproduction de l'espèce depuis au moins 1994.

La construction du lotissement des Grandes Terres, côté Pierres Folles, à Marcy l'Etoile, ainsi que l'augmentation de la surface cultivée en maïs par les nouveaux exploitants agricoles du site, laissent un couple présent avec reproduction, sur ce site qui est toutefois très sujet à des dérangements par des habitants, chats et chiens du voisinage. On avait noté dès 2001 le recul des oiseaux.

La haie d'arbustes plantée sur cinq mètres de largeur tout le long du lotissement est encore trop basse pour jouer son rôle de protection comme envisagé en 1998.

Un couple se maintient sur ce site, mais en deuxième ponte seulement fin mai et début juin.

Fiche de suivi de la reproduction de l'Oedicnème criard

**n° 1**

**COMMUNE : Marcy l'Etoile/Ste-Consorte Lieu-dit : Les Grandes Terres**

Altitude : 320m  
Taille de la parcelle : 5,5ha (275m x 200m)

**Dates d'observation de la couvaison : 3 juin**  
**Couvaison : oui**  
**Date d'éclosion : ?**  
**Nombre d'œufs ou de poussins à l'éclosion : ?**

Observation de jeunes : non

Commentaires :

La reproduction avait été prouvée sur ce site depuis 1994 au moins.

La construction du lotissement des Pierres Folles a dérangé les oiseaux qui sont plus souvent vus sur la partie "sud" du site (donc à l'opposé des pavillons) et qui ont pondu sur la partie haute (ouest), donc plus loin du lotissement, comme en 2001 et 2002.

A noter malheureusement la disparition du roncier ouest, détruit par l'agriculteur qui a labouré toute la zone.

En avril, la parcelle était en prairie de fauche, l'herbe étant trop haute pour l'installation du couple, qui était très probablement celui observé alors à Clapeloup.

Après fauchage, le labour a été effectué le 7 mai, puis le maïs a été semé.

La reproduction a eu lieu en deuxième ponte, mais sans qu'on puisse en connaître le résultat, le maïs étant trop haut en juin pour permettre l'observation.

## SITE n°2 / MÉGINANT-CLAPELOUP

Alors qu'un couple s'était reproduit en 1996 et en 1998 sur la parcelle de Clapeloup juste contiguë de la Zone d'Activités Industrielles, avec deux poussins à l'éclosion, puis avait tenté une reproduction apparemment sans succès en 2000, un couple était présent en 2001, mais sur une autre parcelle voisine, située derrière le poste de gaz, donc au centre de la zone ouest du plateau de Méginant. Il y a eu deux poussins vers le 20 juin 2001.

En 2002, un couple s'était installé sur la parcelle voisine de celle de 1998, côté sud par rapport à la route (donc de l'autre côté de la route par rapport à 2001). La couvaison avait été observée en avril et jusqu'au 7 mai. Mais la couvée avait été détruite par un labour le 12 mai.

En 2004, un couple est présent en avril, mais échoue dans sa reproduction. Il couve à nouveau fin mai et début juin dans le maïs.

Fiche de suivi de la reproduction de l'Oedicnème criard

**n° 2**

**COMMUNE :** Sainte-Consorce **Lieu-dit :** Clapeloup

Altitude : 305m  
Taille de la parcelle : 1,7ha (175m x 100m)

**Dates d'observation de la couvaison :** 7 avril, puis 31 mai et 3 juin  
**Date d'éclosion :** ?  
**Nombre d'œufs ou de poussins à l'éclosion :** ?

Observation de jeunes : non

Commentaires : un couple s'est reproduit sur la parcelle située juste à l'angle du CD30 et du chemin de Méginant, en face du garage de la ZI, donc sur le plateau de Méginant. La parcelle est en jachère, grossièrement labourée à l'automne précédent. Le couple est présent dès début mars, la couvaison est observée tout avril, l'éclosion de deux poussins a lieu le 8 mai.

Les deux poussins sont revus le 11 mai, mais la parcelle est labourée le 13 mai.

On peut penser que c'est sans doute ce couple qui s'est installé ensuite sur le site n°1 des Grandes Terres, situé juste de l'autre côté du CD30.

## SITE n°3 / MONTCHOSSON

Le site de Montchosson est très favorable à l'espèce. Il s'agit de cultures de maïs très tranquilles et peu soumises aux dérangements puisqu'à l'écart de lotissements et de zones d'activités. Seuls les travaux agricoles ou les passages de quelques chats perturbent les oiseaux.

La reproduction y a été bien suivie en 1999 avec deux couples présents (éclosions le 25 avril et 19 juin 1999) et en 2000 avec un couple qui échouera toutefois lors de deux couvaisons successives.

En 2001, on avait pu suivre un couple dès son installation en mars jusqu'à l'envol de deux jeunes en juin.

En 2002, un couple était présent, mais il semble qu'il n'y ait pas eu de reproduction.

En 2004, un couple est observé dès le 14 mars et en avril, sans indice de couvaion. La parcelle est labourée le 7 mai. On retrouve le couple en mai et juin, mais sans pouvoir prouver la nidification. Toutefois, on observe le 10 août, sur la parcelle voisine du haut de Montchosson, alors en jachère, 4 oiseaux à l'envol, dont au moins un jeune.

Il y a donc pu y avoir reproduction, mais qu'elle ait échappé à l'observation.

Fiche de suivi de la reproduction de l'Oedicnème criard

**n° 3**

**COMMUNE :** Sainte-Consorte **Lieu-dit :** Montchosson

Altitude : 300m  
Taille de la parcelle : 5,7ha (325m x 175m)

**Dates d'observation de la couvaion :**

**Couvaion :** probable

**Date d'éclosion :** ?

**Nombre d'œufs ou de poussins à l'éclosion :** ?

Observation de jeunes : 1 jeune volant en août

Commentaires : ce site qui pourrait être menacé par l'extension de la Zone d'Activités de Sainte-Consorte (en projet) est très précieux pour l'espèce, puisqu'elle y niche régulièrement, et qu'elle l'utilise depuis 2001 comme site de rassemblement post-nuptial. En 2004, un groupe de 12 oiseaux y a été suivi d'août à octobre.

## **SITE n°4 / FERME DELORME – MARCY L'ETOILE**

Ce site a disparu suite à la construction d'une route (soit-disant de contournement de Marcy) et de parkings pour les entreprises Aventis-Pasteur et BioMérieux.

Le dernier couple de Marcy l'Etoile a donc disparu.

Fiche de suivi de la reproduction de l'Oedicnème criard

**n° 4**

**COMMUNE : Marcy l'Etoile      Lieu-dit : La Belle Etoile (ferme Delorme)**

Altitude : 300m  
Taille de la parcelle : 1,9ha (125m x 150m)

**Dates d'observation de la couvaison :**  
**Couvaison :**  
**Date d'éclosion :**  
**Nombre d'œufs ou de poussins à l'éclosion :**

## SITE n°5 / MÉGINANT-TASSIN

Aucun oiseau en 2004

Fiche de suivi de la reproduction de l'Oedicnème criard

**n° 5**

**COMMUNE :** Tassin **Lieu-dit :** Méginant

Altitude : 300m  
Taille de la parcelle : 1,8ha (225m x 80m)

**Dates d'observation de la couvaison :** aucune  
**Couvaison :** non  
**Date d'éclosion :**  
**Nombre d'œufs ou de poussins à l'éclosion :** 0

**Observation de jeunes :** aucune

Commentaires : contrairement à 1998 (couple présent en avril, mais la ponte avait été détruite par le labour le 26 avril), et contrairement à 1999 (éclosion le 28 avril), aucun oiseau n'a été vu sur ce site en 2000, ni en 2001. Rien donc non plus en 2002, ni en 2004.

Le site est très sujet aux dérangements du fait de sa position au centre du plateau sans haie de séparation avec la petite route de Méginant de plus en plus fréquentée.

## SITE n°6 / POUILLY - LENTILLY

Le site de Pouilly ressemble un peu à celui de Montchosson, avec de grandes parcelles mises en maïs, en légère pente descendante depuis le point d'observation depuis la petite route de Bois Seigneur.

Un couple y avait donné naissance à deux poussins en deuxième ponte en 1999. En 2000, le couple avait couvé tardivement, apparemment sans succès.

En 2001, la première ponte échoue, mais il y a peut-être eu une deuxième nidification, un des adultes étant repérable à sa patte cassée.

En 2002, le couple n'a pas semblé se reproduire, les deux oiseaux étant pourtant bien sur le site, puisque observés ensemble le 28 mai sur une parcelle en prairie rase voisine. Le 2 juin, l'oiseau "boiteux" était observé sur le champ de maïs.

En 2004, le couple est bien présent (observé le 7 avril) avec l'individu à la patte cassée.

A noter la construction de deux maisons sur le haut du champ, en bordure de la route de Bois-Seigneur. Cela a-t-il perturbé les oiseaux ?

Aucun indice de nidification n'a pu être obtenu.

Fiche de suivi de la reproduction de l'Oedicnème criard

<b>n°</b>	<b>6</b>		
<b>COMMUNE :</b>	Lentilly	<b>Lieu-dit :</b>	Pouilly

Altitude : 330m  
Taille de la parcelle : 10ha (325m x 500m)

<b>Dates d'observation de la couvaison :</b>	
<b>Couvaison :</b>	?
<b>Date d'éclosion :</b>	
<b>Nombre d'œufs ou de poussins à l'éclosion :</b>	0

Observation de jeunes : non

Commentaires : l'observation de l'individu à la patte cassée déjà noté en 2001 est intéressante, puisqu'elle confirme la fidélité des oiseaux à leur site de reproduction.

## **SITE n°7 / LA RIVOIRE - LENTILLY**

Le site est proche de Pouilly et en bas de Montcher. Il s'agit d'un champ de maïs en bordure de la D70.

Deux oiseaux y avaient été observés, avec couvaison très probable, en juin 2001. Il semble toutefois qu'il ne sert que de lieu de substitution pour un des couples du secteur de POUILLY, en cas de dérangement ou en cas de couverture végétale non favorable sur des parcelles plus fidèlement occupées.

Aucun oiseau n'y a été vu en 2004.

## **SITE n°8 / LE CARRET - DARDILLY**

Le site peut paraître assez favorable, mais soumis à des dérangements en week-end. Un oiseau y avait été vu en 2001, mais aucun en 2002, malgré plusieurs visites en période favorable.

On peut penser que le couple s'installe soit sur ce site, soit sur le site de Vérines à la Tour de Salvagny, qui en est très proche à vol d'oiseau.

En 2004, un couple est trouvé sur un champ labouré situé de l'autre côté de la voie express qui relie la N7 à la N6. La nidification y est très probable.

## **SITE n°9 / LE CHARMILLON – Ste CONSORCE**

Le site est assez favorable, en labour ou chaume, peu soumis à dérangement, dans une zone agricole éloignée des habitations. Un couple y avait été découvert en 2001 avec un jeune. Mais il est possible qu'il s'agissait d'un des autres couples de Sainte-Consorte, peut-être un de ceux de Méginant.

Aucun oiseau n'avait été observé en 2002.

Aucun oiseau n'est trouvé en 2004.

## **SITE n°10 / STADE de St-GENIS les OLLIERES**

Ce couple, observé en 1999, mais sans reproduction, n'a pas été retrouvé en 2000, ni en 2001, ni en 2002.

La proximité du stade (juste contigu) n'est certes pas très favorable à une nidification. De plus, un bâtiment a été construit en 2004 juste à côté de la parcelle où le couple de 1999 avait été observé.

Aucun oiseau en 2004. On peut malheureusement dire que ce site est perdu pour l'espèce.

L'espèce a donc disparu de la commune de Saint-Genis les Ollières.

## **SITE n°11 / Sarregarde – La TOUR de SALVAGNY**

Un couple avait été observé en 1998  
Aucun oiseau en 2002, ni en 2004.

Commentaires : parcelle de maïs sur un plateau bien boisé en chênaie-charmaie

## **SITE n°12 / Sabot blanc – LENTILLY**

Un couple était présent en 1999 et en 2000.  
Aucun oiseau en 2002, ni en 2004.  
La parcelle est en prairie, peu favorable à l'espèce.

## **SITE n°13 / Vérines – La Tour de Salvagny**

Un couple était noté en 1999 et en 2000.

Un oiseau est observé en période de reproduction le 25 mai, en 2002.

Aucune observation en 2004.

On peut penser qu'un couple utilise alternativement les sites de Vérines et du Carret (Dardilly) très proches l'un de l'autre à vol d'oiseau.

## **SITE n°14 / Les Molières – LENTILLY**

Un couple était présent en 1999.

Aucun oiseau en 2000 et en 2001, ni en 2002, ni en 2004.

## **SITE n°15 / POUILLY Nord - LENTILLY**

Aucun oiseau en 2004

Commentaires : cette vaste parcelle, mise pour partie en culture et pour partie en jachère avec une végétation devenue trop haute en mai et juin, paraissait très favorable à l'espèce. De fait, quatre oiseaux y étaient observés en 1999 en compagnie de Vanneaux huppés (*Vanellus vanellus*).

Pourtant, aucune reproduction n'y a été observée depuis lors.

Les mêmes couples utilisent très probablement aussi les parcelles de Montcher, de La Rivoire, du Bruchet, voire de la Quimbe et des Molières.

## **SITE n°16 / Le Traluy - LENTILLY**

En 2004, est notée la présence de deux couples, chacun dans une petite vigne, où la reproduction avait déjà été supposée en 1999.

Une prospection effectuée dans le cadre d'une autre étude (enquête nationale OEDICNEME 2004) a permis de confirmer la présence assez fréquente de l'espèce dans le vignoble beaujolais.

Or à Traluy, on est tout près des premiers vignobles beaujolais de Lozanne et Châtillon d'Azergues.

Par exemple, on a trouvé au moins trois couples sur Lozanne et également au moins trois sur Châtillon.

La reproduction de deux couples est donc très probable sur ce site, même si l'observation de la nidification est très difficile dans les vignes, sauf à voir des poussins.

Fiche de suivi de la reproduction de l'Oedicnème criard

**n° 16**

**COMMUNE :** Lentilly                      **Lieu-dit :** Le Traluy

**Altitude :** 310m  
**Taille de la parcelle :** 1,5ha (200m x 75m) et vignes 1,4ha (100m x 40m)

**Dates d'observation de la couvaison :** non observée

**Couvaison :** probable

**Date d'éclosion :** ?

**Nombre d'œufs ou de poussins à l'éclosion :** ?

**Observation de jeunes :** non

**Commentaires :** la configuration du site est telle que les oiseaux s'envolent souvent à notre arrivée, ce qui empêche un suivi de la nidification.

## SITE n°17 / Montcher - LENTILLY

Un couple se reproduit en 1999.  
Aucun oiseau en 2002, ni en 2004.

Fiche de suivi de la reproduction de l'Oedicnème criard

**n° 17**

**COMMUNE :** Lentilly **Lieu-dit :** Montcher

Altitude : 365m  
Taille de la parcelle : 0,65ha (75m x 90m)

**Dates d'observation de la couvaison :**

**Couvaison :**

**Date d'éclosion :**

**Nombre d'œufs ou de poussins à l'éclosion :**

Observation de jeunes : non

Commentaires : Ce couple, qui s'est installé après la mise en maïs de ce champ en 1999, est probablement un de ceux de Pouilly Nord. Un couple y est observé en mai 1999. La couvaison est assez tardive, avec éclosion tout à la fin de juin.

La petite taille de cette parcelle est remarquable, petite culture de maïs sur un léger replat dans la pente de la colline de Montcher, voisine d'une vaste zone de vergers, avec un bel étang en contre bas.

Aucune observation les années suivantes. Mais les sites voisins de Pouilly, la Rivoire, ainsi qu'un petit champ à Font Rolland (non répertorié dans la liste) en contre bas de la colline de Montcher, où un couple avait été observé le 13 mai 2000, sans plus d'indices.

## **SITE n°18 / La Quimbe - LENTILLY**

Le site est constitué d'un grand champ le long de la route de Sain-Bel, mais le champ est en pente assez forte avec l'accès très difficile par en bas. Les oiseaux sont très difficiles à repérer, et s'ils sont visibles, très dérangés par l'observateur.

Un couple y est observé en 2000.

Aucun oiseau en 2002, ni en 2004, la hauteur de la végétation n'étant pas favorable (céréales précoces).

Ce site peut être utilisé en alternance avec celui du site dit "sous Mercruy" très proche et découvert en 2004.

## **SITE n°19 / Le Guéret - LENTILLY**

Le site est constitué d'un ensemble de champs de maïs et de prairies, dans une zone non habitée pourtant très tranquille, à l'écart des villages, et semblant propice à l'installation de l'espèce. Pourtant, peu d'observations y sont faites, hormis un couple en 1998. Rien en 2004.

## **SITE n°20 / Le Bruchet - LENTILLY**

Le site est constitué d'un champ de maïs très en pente, très proche du village de Lentilly et de sa Zone Industrielle.

Un oiseau y avait été noté en 1998.

Un oiseau est observé en train de couvrir en 2002. Rien en 2004.

Le site est très proche du Traluy.

## **SITE n°21 / Les Balmes - LENTILLY**

Le site est constitué d'un vaste plateau de champs de maïs et de prairies, dans une zone non habitée, avec seulement une ferme et quelques maisons isolées. C'est donc encore une zone agricole très favorable.

Un oiseau avait été repéré dans de jeunes pousses de maïs le 2 juin 2002.

En 2004, la présence d'un couple est notée dans une vigne.

Le site est très proche de la limite des deux communes de Lentilly et Lozanne.

Deux autres couples sont notés, également dans des vignes sur la commune de Lozanne, donc non comptabilisés dans cette étude.

A noter enfin, sur ce site des Balmes, un beau rassemblement post-nuptial de 17 oiseaux en septembre 2004.

## **SITE n°22 / La Poizatière - POLLIONNAY**

Le site est hors zone d'étude, puisque la commune de Pollionnay n'a pas de limite avec le *Grand Lyon*, mais il peut être utilisé par des oiseaux venant de Sainte-Consorce, selon les années et les dérangements subis.

Un couple s'y était reproduit en 2000 et en 2002.

Rien en 2004.

## **SITE n°23 / La Garnière - POLLIONNAY**

Le site est hors zone d'étude, puisque la commune de Pollionnay n'a pas de limite avec le *Grand Lyon*, mais il peut être utilisé par des oiseaux venant de Sainte-Consorce, selon les années et les dérangements subis.

Proche du site précédent, il en a les mêmes caractéristiques, quoiqu'un peu plus soumis aux dérangements du fait de la proximité d'une petite route qui descend de Pollionnay.

Un oiseau est observé en 2002, sur une parcelle semée de céréales encore très basses.

La parcelle semble favorable à une nidification, mais aucun autre indice ne sera obtenu.

Rien en 2004.

## **SITE n°24 / Les Egaux - POLLIONNAY**

Le site est hors zone d'étude, puisque la commune de Pollionnay n'a pas de limite avec le *Grand Lyon*, mais il peut être utilisé par des oiseaux venant de Sainte-Consorce, quoique ce site soit plus éloigné que les deux précédents du *Grand Lyon*.

Pas d'oiseau en 2002, ni en 2004.

## **SITE n°25 / La Roche – SAINTE-CONSORCE**

Le site est constitué d'un champ de maïs et de prairies à chevaux, dans une zone assez tranquille derrière le nouveau lotissement des Roches, lui-même en plein village.

Malheureusement, le site est difficile d'approche sans déranger les oiseaux.

Deux œufs sont découverts fin avril 2004 par Jean-Louis GOMEZ (Chante-Ruisseau).

Trois oiseaux s'envolent à notre approche début août, ce qui peut laisser penser qu'au moins un des poussins a pu atteindre l'âge de l'envol.

Ce site n'était pas occupé les années précédentes.

## **SITE n°26 / La Brossonnière – SAINTE-CONSORCE**

Le site est constitué d'un petit champ, dans une zone d'habitat dispersé, avec une ferme proche et quelques maisons isolées. Un couple est trouvé le 7 avril. La parcelle venait d'être labourée la veille de la découverte. Le site, à un carrefour de deux petites routes, semble pourtant bien exposé aux vues des passants. Les oiseaux n'y seront pas revus. Ce sont probablement ceux qui se sont reproduits sur le site de la Roche n°25.

## **SITE n°27 / Le Martoret – GREZIEU LA VARENNE**

Le site est constitué d'une petite zone agricole de champs de maïs et de prairies, dans une zone à habitat peu dense le long du chemin du Martoret. C'est une zone agricole assez tranquille, mais qui semble *a priori* assez peu favorable du fait de la proximité du vallon boisé de Chaudanne. Des cris sont entendus plusieurs soirs d'avril 2004, mais sans pouvoir obtenir de preuve de l'installation d'un couple. Ce sont peut-être des oiseaux venus de Brindas, peut-être du site n°28 situé juste de l'autre côté de l'Yzeron.

Aucun oiseau n'a été trouvé la journée.

## **SITE n°28 / Le Chalinel – BRINDAS**

Lors d'une journée de prospection systématique, un couple est observé sur une parcelle fraîchement labouré en avril 2004. C'est un secteur où les lotissements semblent remplacer progressivement les zones agricoles résiduelles.

## **SITE n°29 / "sous Mercruy" – LENTILLY**

Zone agricole encore assez vaste, avec vergers, vigne et un grand champ de maïs sur terrain vallonné assez semblable à celui de la Quimbe, en contrefort du mont Mercruy.

Un couple est trouvé le 7 avril 2004. Mais la configuration du site (on arrive par le bas) rend l'observation sans dérangement très difficile. Les oiseaux s'envolent dès qu'on approche à pied et l'observation de la voiture ne permet pas de déceler leur présence.

## CONCLUSIONS SUR L'OUEST LYONNAIS

Les observations de ces dernières années montrent que les couples sont très fidèles à leur site de reproduction.

Cependant, nichant dans l'Ouest lyonnais essentiellement sur des zones cultivées, ils doivent s'adapter obligatoirement à l'évolution des cultures au fil de l'année et d'une année sur l'autre. Ainsi, en avril, les parcelles en céréales précoces ne peuvent être occupées à cause de la nature même des cultures (tapis vert en mars, végétation trop haute en avril).

De plus, fin avril ou début mai, les travaux agricoles remodelent le paysage : des parcelles sont abandonnées parce que trop nivelées, d'autres deviennent favorables, en particulier et essentiellement celles où le maïs est semé. Les oiseaux sont donc contraints de changer de parcelle dans un secteur donné et de s'adapter aux activités agricoles (sans lesquelles, il faut le rappeler, l'espèce ne pourrait se maintenir).

Le vignoble, qui ne représente qu'une très petite part de la population sur la zone d'étude, permet peut-être aux oiseaux de rester sur la même parcelle, quoique l'influence des travaux des viticulteurs sur leur reproduction est mal connue.

Ceci ajouté à l'extrême discrétion de l'espèce due à son mimétisme avec le sol et à ses mœurs nocturnes, on conçoit qu'il soit difficile de faire un comptage précis des couples d'un secteur donné. Cependant, et après de très nombreuses heures d'observation, on peut présenter une estimation relativement bonne des effectifs.

On avait divisé la zone prospectée sur l'Ouest lyonnais en trois grands secteurs :

Un secteur centré sur le site des Grandes Terres de Sainte-Consorte, qu'on désignera secteur A, avec les sites 1 à 5 (Grandes Terres, Méginant Clapeloup et Méginant Tassin, Montchosson à Ste-Consorte et Ferme DELORME à Marcy l'Etoile), les sites 9 et 10 (Le Charmillon à Ste-Consorte et Stade de St-Genis), enfin les sites 22, 23 et 24 de Pollionnay. On y ajoute en 2004 les sites 25 et 26 de Sainte-Consorte et les sites 27 et 28 de Grézieu et Brindas.

Un secteur B, centré sur Pouilly, avec les sites de Lentilly : sites 6 et 15 de Pouilly, sites voisins 7 (la Rivoire), 14 (les Molières), 17 (Montcher), sites un peu plus éloignés de la Quimbe (18) et "sous Mercruy" (29), du Sabot blanc (12), et même celui du Guéret (19) et enfin celui de Sarregarde (11) sur le plateau de la Tour de Salvagny.

Un secteur C, centré sur le Traluy, avec les sites de Lentilly n°16, 20 et 21 : Traluy, le Bruchet et les Balmes en zone non habitée.

Un secteur D, à Dardilly, avec le site n°8 du Carret et le site très proche de Vérines (n°13) en limite de la commune de la Tour de Salvagny.

Si donc on essaie de tenir compte de ce qui a été dit plus haut sur la mobilité des couples et la discrétion de l'espèce, on peut faire l'estimation ci-dessous :

secteurs	1998-99 couples connus	1998-99 <i>estimation</i>	2002 couples connus	2002 <i>estimation</i>	2004 couples connus	2004 <i>estimation</i>
SECTEUR A	7	10	6	8	5	6
SECTEUR B	5	6	3	6	2	5
SECTEUR C	3	5	3	5	3	5
SECTEUR D	1	3	1	3	1	3
TOTAL	16	24	13	22	11	19

L'étude de 2004 confirme donc la tendance à la diminution (déjà notée en 2002) du nombre de couples nicheurs dans et autour de la Communauté Urbaine de Lyon : 24 en 1998, 22 en 2000 et 19 seulement en 2004, soit 21% de diminution.

**Sur le secteur A**, cette diminution de 2 à 4 couples (-20% et -40%) est imputable directement au développement de la commune de Marcy l'Etoile, et probablement aussi, mais dans une moindre mesure, de celui des communes voisines.

Ceci s'est traduit, d'une part par un accroissement du trafic et des activités de loisirs diverses sur la zone du plateau de Méginant, d'autre part par la construction du lotissement des Grandes Terres qui a restreint l'espace disponible sur ce site. La zone industrielle Aventis et BioMérieux s'est encore développée avec extension des parkings et création d'une voie dite de contournement de village, mais qui dessert de fait les dits parkings. L'espèce a disparu de Marcy l'Etoile.

Le plateau, quoique intrinsèquement très favorable, est de plus en plus souvent soumis à des dérangements. On n'y trouve plus qu'un seul couple.

Rappelons que le plateau est menacé par différents projets : extension de la ZA de Clapeloup sur Sainte-Consorce, création d'une ZA sur Tassin (?), projet de voirie à travers le plateau pour relier la ZA de Clapeloup à la voie nouvelle de Marcy l'Etoile, projet qui semble relancé et soutenu par la mairie de Ste-Consorce.

La zone de Montchossion reste très favorable et protégée des dérangements, mais pourrait être menacée aussi par le projet de route de Ste-Consorce évoqué plus haut. Ce qui serait catastrophique pour le maintien de l'espèce dans tout ce secteur.

Le couple observé en 1999 à côté du stade de St-Genis les Ollières n'y a pas été revu les années suivantes. Il ne s'agissait probablement que d'un témoin de la présence sans doute plus importante de l'espèce sur cette commune du *Grand Lyon* dans les années 1980. L'espèce a donc disparu aussi de St-Genis les Ollières.

Sur Brindas et Grézieu, l'extension des lotissements s'est faite au détriment des zones agricoles.

Enfin, tous les couples restent tributaires de l'activité agricole et du maintien d'agriculteurs exploitants.

**Sur le secteur B**, on note aussi une relative stabilité du nombre de couples nicheurs. Il s'agit là de sites beaucoup moins soumis à la pression de l'urbanisation, sauf peut-être le site n°14 des Molières très proche de la Z.I. du Charpenay, celui de la Rivoire (n°7) très proche de la route D70 très fréquentée et de la Z.I. de Lentilly.

Il y a des sites potentiels a priori non occupés.

Rappelons toutefois qu'il faut être prudent sur l'estimation, un ou deux couples ayant pu échapper à l'observation compte tenu de l'étendue des zones agricoles de ce secteur.

**Sur le secteur C**, le nombre de couples semble rester identique. Il s'agit là aussi de vastes zones agricoles relativement tranquilles.

Rappelons toutefois que ces sites sont menacés par l'éventuel projet d'autoroute A89.

**Sur le secteur D**, on n'a trouvé qu'un seul couple en 2004 au lieu de 2 en 1999, mais l'estimation reste à 3 compte tenu là aussi de l'étendue des zones agricoles de ce secteur.

Notons toutefois que le site n°8 du Carret à Dardilly est soumis à des dérangements fréquents par des activités de loisirs à relier au développement de l'habitat sur les communes avoisinantes.

En 2004, on a amélioré notre prospection compte-tenu de l'expérience acquise au fil des années. Ces chiffres offrent donc une bonne fiabilité.

On a tenté aussi d'étendre la zone prospectée, en particulier sur des communes comme Brindas, Chaponost, Brignais, Chasselay.

On peut donc dresser aussi un tableau par commune :

Communes	1998 couples connus	1998 <i>estimation</i>	2002 couples connus	2002 <i>estimation</i>	2004 couples connus	2004 <i>estimation</i>
Dardilly	1	2	0	2	1	2
La Tour de S.	0	1	1	1	0	1
Marcy l'Etoile	1	1-2	1	1	0	0
St-Genis les Oll.	1	1	0	0	0	0
Tassin	1	1	0	0	0	0
St-Genis Laval	1	1	0	1	1	1
<i>Sous-total Grand Lyon</i>	<b>5</b>	<b>7-8</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
Chasselay	0	2-3	0	2-3	1	2-3
Lissieu	0	0	0	0	0	0
Dommartin	0	0-1	0	0	0	0
Lentilly	8	11	6	11	5	10
Ste-Consortce	4	4-5	3	5	4	4-5
Grézieu la V.	0	1	0	0	0	0
Brindas	0	2-3	0	2-3	1	2
Chaponost	1	2-3	0	2-3	1	2
Brignais	0	0-1	0	0-1	0	0
(Pollionnay)	0	0	2	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>29-36</b>	<b>13</b>	<b>27-31</b>	<b>14</b>	<b>24-26</b>

**Globalement**, on constate donc une diminution d'environ 5 à 10 couples (probablement 6 ou 7) sur sept ans dans la zone prospectée de l'Ouest lyonnais, soit une régression d'environ -20%. Elle est même de -40% sur les communes du Grand Lyon.

Cette diminution paraît due à l'étalement lent de l'agglomération et à la diffusion de l'habitat au détriment de zones naturelles ou agricoles.

Une petite population d'Oedicnèmes criards réussit toutefois à survivre grâce au maintien, espérons le durable, d'une activité agricole et la présence de quelques agriculteurs exploitant des parcelles de manière favorable à l'espèce, en diversifiant les cultures, maintenant des haies et des prairies de fauche ainsi que de l'élevage.

Les menaces restent cependant considérables sur quasiment tous les sites : projets divers de Z.A., lotissements, voies de contournement, autoroutes, COL, etc.

Il est indispensable que la protection de l'espèce et surtout de ses sites de reproduction (et même de rassemblement post-nuptial) soient prises en compte dans les décisions d'aménagement de l'espace.

Ceci est particulièrement valable et urgent sur les sites de Méginant-Clapeloup et Montchosson sur la commune de Ste-Consorte, dont on connaît les projets de voirie à travers le plateau de Méginant, voire au delà sur Montchosson.

La concertation est là indispensable avant toute prise de décision.

Enfin, des mesures de surveillance des couvées et de protection des nids par accord avec les agriculteurs et décalage des dates de travaux agricoles seraient nécessaires pour améliorer le taux de reproduction réussie. Là encore, c'est sur les sites de Méginant et Montchosson que de telles mesures seraient particulièrement souhaitables.

Carte de l'Ouest lyonnais

Carte de l'Ouest lyonnais

# L'Est lyonnais

## LES SITES PROSPECTES EN 2004

1. Eurexpo, Chassieu : friches et parkings (site détruit), golf
2. Aéroport de Bron
3. Parc Technologique de St-Priest
4. Aire de Manissieux à St-Priest
5. Les Lueps, St Priest
6. Site des Tarentelles et des Petites Roberdières à Chassieu
7. Mas de Beauregard à Décines : maïs et quelques parcelles de céréales
8. Site des Grandes Taches à Meyzieu
9. les Grandes Terres, entre Feyzin, Vénissieux et Corbas : un plateau agricole à production céréalière sur 460 ha.
10. Léopha, Mions : les travaux d'aménagements de la plate-forme logistique sont terminés, le site n'est plus propice à la reproduction de l'Oedicnème criard.
11. Les gravières de Berley à Mions : l'exploitation des graviers a repris sur l'ensemble de la surface.
12. Le Plan, Mions.
13. Léopha, Corbas : la gravière en exploitation et en comblement reste encore propice à l'espèce.
14. Le M.I.N., Corbas : travaux en cours
15. Aéroport de Corbas
16. Pierre Blanche, Corbas : cultures de céréales.
17. Le Violet à Genas
18. La Combe-au-loup à Genas
19. Les Bouvarets à Genas : tournesol et céréales
20. Ferratière-de-Planaise à Genas
21. Les Andouillères, station de pompage, à Genas : maïs et céréales
22. Blétonnay à Genas
23. Sous Genas Grandes terres, à Genas : gravières et friches
24. Ratabizet à Genas : gravières et friches
25. Bois de la Réserve à Pusignan
26. Au dessus de Ferratière-de-Planaise à Pusignan
27. Aéroport St-Exupéry et alentours à Colombier-Saugnieu
28. Cudon à St-Pierre de Chandieu
29. Femme-morte à St-Pierre de Chandieu
30. Forêt de l'Aigue à St-Pierre de Chandieu
31. Revolet à St-Pierre de Chandieu
32. Les Grandes Terres à St-Pierre de Chandieu
33. Au dessus de Cheval Noir à St-Pierre de Chandieu
34. Les Grandes Raies à St-Pierre de Chandieu
35. Les Quinonières à St-Pierre de Chandieu
36. Les Meuriers à St-Pierre de Chandieu
37. Le Bois Carré à St-Bonnet de Mure

38. Les Coins à St-Bonnet de Mure

39. Les Carrières Cheval blanc et Jean-Lefèvre à St-Bonnet de Mure

40. Gravières du Chapotin, Chaponnay : petites gravières de 10 ha en fin de vie.

## 1. Communes de la Communauté urbaine

### 1.1 BRON-CHASSIEU couple noté A (secteur noté E2)

Le site est connu depuis 2000 où un chanteur avait été entendu ;

En 2002, trois individus sont observés et un couple a même tenté de se reproduire sur un parking en gravier, hélas sans confirmation de succès de reproduction.

En 2004, deux oiseaux sont observés le **05/04/2004**, tantôt sur le golf de Chassieu derrière une butte de terre remblayée, tantôt dans une bande de terre en friche en bordure d'EUREXPO. Les 2 oiseaux sont très farouches. Les parkings occupés en 2002 sont bétonnés ; il ne reste plus que cette petite bande de terre en friche. Cependant, le 14/04/2004, ce dernier espace est aussi bétonné pour la création de parkings.

**Désormais, il ne reste plus aucun espace possible pour l'Oedicnème sur ce site !**

Le 14/04/2004, un oiseau est observé en bordure de piste sur l'aérodrome de BRON. L'observation est faite depuis une voie sans issue située au sud-ouest de l'aérodrome. L'oiseau, chanteur, est probablement un des deux individus observés le 05/04 sur Chassieu, car nous ne sommes qu'à un kilomètre d'EUREXPO. De plus, de petites zones caillouteuses à végétation rase peuvent être favorables sur l'aérodrome.

### 1.2 ST PRIEST couples notés B et C (secteur noté E2)

Deux oiseaux (couple B) sont entendus le **08/04/2004** au parc technologique de St Priest. Ces mêmes oiseaux ont aussi été observés et entendus à plusieurs reprises par Pierre CHICO. Les oiseaux tentent de se cantonner dans de petites parcelles inexploitées en friches industrielles. Cependant, le dérangement humain important, la présence de chats errants et l'éclairage du site durant la nuit sont sans doute des facteurs limitant la réussite de reproduction.

Deux oiseaux (couple C) sont observés à St Priest-Manissieux le **04/05/2004** dans un labour d'hiver présentant quelques repousses sauvages. Un des oiseaux couve. Le 12/05/2004, des travaux agricoles (herses) ont été effectués ; les deux oiseaux ne couvent plus.

Le 08/06/2004, un dernier passage permet de retrouver le couple avec un jeune. L'éclosion des œufs a donc eu lieu juste avant le passage des machines agricoles.

Cette parcelle, jamais prospectée auparavant, se révèle donc favorable à la reproduction de l'espèce et mérite l'intérêt de mesures de gestion avec l'exploitant agricole. Nature de la culture : maïs.

Aux Luèpes, à St Priest, en 2004, les travaux d'aménagement de la zone industrielle ne permettent pas de constater l'occupation de l'espace.

### **1.3 CHASSIEU** couple noté D (secteur E2)

En 1996, un individu est observé sur le site des Petites Roberdières.

En 1998 et en 2002, une première prospection ne signale pas la présence d'oiseaux.

En 2004, une prospection approfondie de toute la zone de culture céréalière permet de retrouver un couple dans une petite parcelle en jachère au lieu-dit les Tarentelles, celle-ci étant située à 500m des Petites Roberdières.

Le site est favorable à l'oiseau, car la polyculture céréalière y est pratiquée avec le maintien d'une zone en jachère.

Nature des cultures environnantes : maïs, colza, blé, pois.

Ce site peut faire l'objet de mesures de gestion en faveur de l'espèce.

N.B : à 200m, la construction d'un lotissement de 12 maisons indépendantes est entamée. Les deux oiseaux sont très farouches du fait du passage important de promeneurs et voitures.

### **1.4 MEYZIEU** couple noté E en rouge (secteur noté E1)

Le 14/05/2004, des cris d'alarmes brefs d'un Oedicnème sont entendus dans un champ de pois au lieu-dit les Grandes Taches sur la vaste plaine céréalière de Genas-Pusignan.

La hauteur des pois (60cm) empêche toute observation.

### **1.5 FEYZIN**

Une prospection est réalisée sur la plaine céréalière des Grandes Terres de Feyzin.

Un agriculteur signale verbalement la présence de deux Oedicnèmes, sans que leur présence ne soit confirmée par aucun ornithologue du CORA. Le plateau s'étend sur 460 ha et fait l'objet de suivi ornithologique par les permanents du CORA.

Des observations et contacts auditifs d'un couple avaient été réalisés en 1999, 2000, 2001 et 2002 ; mais en 1999, la mise en arrosage d'une parcelle détruit la ponte du couple. La reproduction est probable.

### **1.6 MIONS** (secteur noté E4)

Trois sites étaient connus précédemment pour accueillir l'Oedicnème criard en période de reproduction :

- **Léopha** : deux reproductions avec succès ont eu lieu en 1999 et 2000, mais l'extension de la plate forme logistique du Grand Lyon a définitivement détruit le site.

L'espèce a donc disparu de cette zone.

- **les gravières de Berley** : de 1998 à 2002, plusieurs observations attestent la présence régulière de l'espèce. En 2004, l'exploitation de la gravière est totale et l'espace relictuel qui subsistait en 2002 a donc disparu. Aucun oiseau n'a été contacté sur le site.

**Pourtant, une petite zone non exploitée peut faire l'objet d'un plan de gestion. Elle se trouve au fond de cette carrière et en amont de l'autoroute A46 : l'espace est tranquille et présente un milieu steppique favorable à l'espèce.**

- **Le Plan** : surface de polycultures de colza, blé, maïs et tournesol favorables à l'espèce. Pour l'année 2004, toute la surface est exploitée en culture de printemps (colza, blé), rendant l'observation d'oiseau au sol impossible au mois d'avril.

Un oiseau y est entendu tard dans la nuit le 22/04/2004; puis deux oiseaux (couple H de CORBAS) sont observés en vol le 27/05/2004. Ils semblent venir du futur site du Marché Gare de Corbas (abattoirs/Pierre blanche), et vont se poser au lieu-dit « le Chapotin » à Chaponnay. La distance parcourue est de 2,250km !

Le site peut faire l'objet d'actes de gestion en faveur de l'espèce par le marquage des nids. Cette mesure ne pourra se réaliser qu'avec le concours des agriculteurs.

## **1.7 CORBAS couples notés F-G-H-I-J (secteur E 4)**

On note la présence de l'espèce sur quatre sites, pour l'année 2004 :

- **Léopha** : le site est suivi depuis 1999 ou un couple est noté tous les ans (sauf 2001) sans preuve de nidification certaine.

Des menaces importantes pèsent sur ce site : construction d'une plate forme logistique à 750m, gravière comblée et constamment exploitée par l'entreprise Perrier, réduisant l'espace favorable à l'espèce comme peau de chagrin. Alors que nous pensions que l'espace n'était plus suffisant en 2002 pour que les oiseaux puissent s'installer, un couple est trouvé nicheur dès le 08/04/2004 (couple F). La reproduction est suivie les 14, 15, 22, 27/04 et 10 & 26/05. Ainsi, le 27/04, deux poussins de un à deux jours sont observés.

Ces derniers ne seront plus revus passé cette date, alors que les deux adultes ont été revus le 26/05.

La destruction du site est tout de même programmée et ce succès de reproduction est peut-être le dernier observé. L'espace est devenu trop petit pour y présager un avenir certain de l'espèce.

Typologie du milieu : friche éparse sur fond de gravière.

- **site du M.I.N.** (futur marché gare de LYON) :

Un vaste espace de 50ha est sans exploitation agricole depuis 2002 avec un projet de construction du futur Marché Gare de Lyon. Les bulldozers parcourent le site sans cesse. Quelques espaces déjà damés sont en attente d'être aménagés en bâtiment logistique. La surface importante de cette parcelle, sans chemins d'accès, est encore très attractive de part sa tranquillité et son aspect steppique.

Comme en 2002, deux couples G et H sont entendus en train de parader à deux endroits distincts les 14/04 et 22/04 (chants répétitifs et petits cris d'excitation); deux oiseaux ont été vus le 14/04 et un seul le 22/04. Ils sont très farouches et sont très sensibles aux dérangements. A ce sujet, le samedi 8 Mai 2004, le site est prêté pour

l'organisation d'une « rave-party » ; cette manifestation aura un impact destructeur pour les oiseaux puisque aucun contact ne sera établi par la suite. Une lettre de contestation du CORA sera d'ailleurs envoyée au Grand Lyon à ce sujet.

Typologie du milieu : aspect steppique caillouteux sur friche industrielle.

- **aérodrome de CORBAS** : un seul oiseau a été observé le 26/05/2004. Un autre contact auditif fut établi le 09/04/04. Auparavant, la présence d'oiseaux reproducteurs n'avait jamais signalée sur ce site.

- **la Plaine, Pierre Blanche** (couple I et J) : sur cette zone agricole de maïs et de cultures céréalières (blé, pois, colza, tournesol) de type polyculture, deux individus avaient été entendus en 2002, mais sans observation de reproduction.

En 2004, un couple nicheur (couple I) est trouvé sur un labour le 26/05/2004 au lieu-dit Pillon. La parcelle est entourée de champs de colza et de jeune maïs (hauteur : 50cm). L'un des oiseaux couvait.

Le 26/05/2004, un autre couple (J) est trouvé sur une autre parcelle en maïs (hauteur environ 30 cm) en bordure d'un champ de colza au lieu-dit le Champéage. Les oiseaux sont observés en compagnie d'un jeune, ce qui est intéressant puisqu'aucune observation d'adultes avec des jeunes n'avait encore été enregistrée sur une zone agricole de la partie Est du Grand Lyon.

Cette zone de cultures est favorable, car exploitée en polyculture (sans maintien de jachères, hélas) et il serait donc intéressant d'envisager des mesures de gestion avec les exploitants agricoles, d'autant plus qu'un partenariat environnemental a déjà été établi avec les agriculteurs sur les Grandes Terres à Feyzin.

## 2 Sites hors communauté urbaine

### 2.1 GENAS couples notés a, b, c, d, e, f, g, h, i (secteur noté E1)

Une vaste zone agricole de polyculture s'étend sur les communes de Meyzieu, Genas et Pusignan ; elle sera plus communément appelée Genas-Pusignan.

Morcelée de parcelles de maïs, colza, blé, pois et tournesol, elle comprend aussi du maraîchage et quelques parcelles en jachère.

La nature du sol est caractéristique des plaines alluviales : sol filtrant avec présence de cailloux apparents qui favorisent le drainage des sols.

Pour la première fois, tous les sentiers sans exception ont été prospectés afin d'avoir plusieurs points d'observations différents pour chaque parcelle. Cette méthode s'est révélée très efficace puisque **9 couples** et **4 jeunes** ont été recensés rien que sur la commune de Genas.

Ce secteur n'avait jamais fait l'objet de recensement approfondi les années précédentes, mais il était connu comme favorable à l'espèce.

**Lieu-dit Le Violet :** couple a  
couple b  
couple c avec 2 jeunes  
couple d

Les couples a, b et c ont tous été observés dans des semis de maïs.

Le couple a était en couvaision (17/05/2004).

Le couple b paradait (17/05/2004).

Le couple c avec les 2 jeunes se tenait en bordure d'un champ de blé, lui servant de refuge en cas de danger (17/05/2004).

Le couple d poussait des cris de parades à l'intérieur d'une station de pompage (17/05/2004).

**Lieu- dit La Combe au loup :** couple e

Le 17/05/2004, le couple est observé dans un semis de maïs et était en couvaision.

**Lieu-dit les Bouvarets :** couple f

Le 20/05/2004 , le couple est observé dans un jeune champ de maïs (hauteur de 20cm environ).

**Lieu-dit Ferratière de Planaise :** couple g avec 2 jeunes  
couple h

Le 19/05/2004, les 2 couples se tiennent dans une parcelle en jachère avec de la végétation peu abondante et éparse ( hauteur maxi : 60 cm).

Les deux couples ne sont distants que de 30 mètres environ et le couple g nourrit 2 jeunes alors que le couple h stationne debout et ne couve pas.

Malheureusement, le 25/05/2004 , la parcelle a été retournée par l'exploitant qui est, en fait, un maraîcher (enquête agriculteurs) et qui a disposé un arroseur à cet endroit en vue d'une plantation légumière. Les oiseaux ont tous disparus du site , le couple h est sans doute revu le même jour au Bois de Mayencon, 500m plus loin, dans un champ de pois ; les deux oiseaux se trouvant debout.

**Lieu-dit en dessous Blétonnay :** couple i

Le couple est trouvé sur une parcelle en maïs (hauteur d'environ 25cm) le 25/05/2004 .

Un des adultes couve à environ 50m du point d'observation. A proximité, se trouvent deux parcelles en friches qui permettront aux oiseaux de trouver refuge et alimentation.

## **2.2 PUSIGNAN couples j , k , l , m (secteur E1)**

Le milieu est identique à celui de GENAS.

**Lieu-dit Bois de la Réserve :** couple j, k et l

Le 14/05/2004, le couple j est observé dans un semis de maïs ; un des deux adultes couve et est revu le 17/05. Le deuxième adulte debout se trouvant toujours à une cinquantaine de mètre de celui qui couve.

Sur la parcelle en face, un autre couple est observé (couple k) le 14/05/2004 dans un

autre semis de maïs. Le nid situé au centre de la parcelle est occupé par un adulte couveur, tandis que le deuxième se nourrissait à une centaine de mètres.

Le 19/05/2004, un oiseau seul distant d'un autre couple l est observé dans une parcelle limitrophe de la précédente. Vu la position de cet oiseau, il est probable qu'il s'agisse du deuxième adulte du couple k. La parcelle est en semis de maïs.

**Au dessus de Ferratière de Planaise**, un oiseau m est observé sur un labour à proximité d'une grande parcelle en jachère. L'oiseau chante à plusieurs reprises.

### **2.3 COLOMBIER-SAUGNIEU (secteur E 1)**

Des recherches ont été menées sur et autour de l'aéroport ST-EXUPERY. Celui-ci est favorable aux Oedicnèmes, car les zones enherbées sont vastes et rases avec des points caillouteux. L'interdiction d'accès aux pistes n'a pas permis de couvrir correctement les zones favorables. Cependant, une soirée d'observation, suivie d'une écoute prolongée, a permis de recenser **3** oiseaux sur trois points différents :

1 oiseau est observé dans une parcelle en maïs en bordure des pistes de l'aéroport, au dessus du centre météo.

1 autre est entendu au nord de l'aéroport

1 autre est entendu à l'est (coté SAUGNIEU), non loin du centre d'émission réception de ST-EXUPERY.

### **2.4 ST-PIERRE DE CHANDIEU couples m, n, o (secteur E3)**

Sur cette commune, seulement deux données avaient été enregistrés en 1995, aux lieux-dits Cudon et Femme morte, dans une zone agricole ressemblant beaucoup à celle de GENAS- PUSIGNAN ; c'est à dire une polyculture de blé, colza, pois, tournesol et maïs. Toutefois, ici le maïs n'est pas la culture prépondérante et l'on y trouve plutôt des cultures de printemps (blé, colza) ainsi que du maraîchage. De plus, le sol paraît moins filtrant et les cailloux sont totalement absents.

Lieu-dit les Grandes Raies : un couple (m) est observé le **28/05/2004** dans un champ de tournesol (hauteur de 10cm). Ce site est situé à 500m de Femme Morte où un oiseau avait été entendu en 1995.

Une autre zone agricole situé au nord-est de ST-PIERRE DE CHANDIEU fut aussi largement prospectée : « la Forêt de l'Aigue », « les Quinonières », « Revolet », « les Meuriers » et « Grandes Terres ». La géologie du sol est la même que ci-dessus.

Lieu-dit les Quinonières : le 07/06/2004, le couple n est observé dans une parcelle en maïs tardif (h : 20cm) alors que la majorité est à presque 1 m de hauteur. Apparemment, les deux adultes ne nichaient pas.

Lieu-dit les Meuriers : le 14/06/2004, le couple o est observé dans un labour ; les deux adultes stationnent debout, et des parades accompagnées d'un accouplement sont observées en soirée. Un chant d'un autre Oedicnème est entendu non loin du couple observé.

Par ailleurs, deux gravières ont été prospectées au lieu-dit « la Forêt de l'Aigue » et au dessus de « Cheval noir », mais sans succès. Les deux gravières sont en exploitation permanente.

Une carrière, situé à « Logis Neuf », demeure relativement intéressante; en effet, une prairie pâturée jouxte une carrière partiellement exploitée pour l'extraction de gravier, laissant apparaître quelques bribes de friches. La carrière est situé dans une cuvette, et ne possède qu'une voie d'accès principale ; l'observation et l'écoute prolongée n'a pu se faire qu'au dessus de cette carrière. Aucun contact n'a été établi, mais il serait intéressant d'y réaliser plusieurs passages, car le biotope est favorable à l'espèce.

Des actions de gestions pourraient aussi très bien s'envisager à cet endroit .

## **2.5 ST BONNET DE MURE** couple p (secteur E3)

Deux données signalaient la présence de l'Oedicnème sur le lieu-dit les Coins en 1993 et en 1995.

Cette année, **un couple (couple p)** fut observé le **04/05/2004** au lieu-dit Bois Carré dans un labour (semis de maïs). Les deux oiseaux stationnent debout, puis un des adultes se déplace en courant par saccades et se couche par terre en simulant une couvaion. Ce comportement est typique des parades nuptiales ; mais il n'indique pas forcément que l'oiseau est en train de couvrir, car il répète ce geste plusieurs fois à différents endroits de la parcelle. Par contre, cette attitude associée au biotope favorable du site indique une forte probabilité de reproduction.

D'autres sites ont été prospectés dans cette commune, notamment plusieurs carrières situées au sud de la commune (carrières « Le cheval Blanc » et « Jean Lefèvre »). L'étendue importante de celles-ci et leurs difficultés d'accès n'ont pas permis de bien se rendre compte des possibilités d'accueil pour l'oiseau. Actuellement, les travaux d'extraction de graviers y sont pratiqués et les passages incessants de camions ne doivent pas favoriser l'implantation de l'espèce.

## **2.6 TOUSSIEU**

Une seule donnée fut enregistrée sur cette commune : un individu chanteur en 1993 sans indications de lieu précis.

La prospection réalisée cette année n'a pas permis de contacter d'oiseau.

Le paysage vallonné et l'altitude légèrement plus élevée que la plaine limitrophe ne semblent pas favorables. De plus, le terrain est très humide et nettement plus lourd qu'en plaine.

## **2.7 CHAPONNAY** Couple H de CORBAS (secteur E4)

Sur cette commune, de petites gravières de 10ha avaient été prospectées en 2002 révélant la présence de 4 oiseaux sur les pelouses des entrepôts logistiques de la ZI du Chapotin.

La reproduction nous semblait peu probable, car les oiseaux se déplaçaient sans cesse, et le milieu était déjà bien modifié par l'activité humaine.

Cette année, le 27/04/2004, deux oiseaux (**couple H**) sont entendus en début de nuit en

train de parader (petits cris en roulade) dans une petite parcelle de pois à proximité des gravières du Chapotin ; ceux-là avaient été suivis en vol à la jumelle vers 20h30 depuis la zone agricole du Plan à MIONS et venaient du site du MIN de CORBAS, ce qui représente une distance de 1.750km.

Les oiseaux avaient été entendus précédemment le 22/04 sur CORBAS en train de parader, et il est probable que des recherches de site de nidification occasionnent ces déplacements, surtout quand l'activité humaine perturbe les parades amoureuses des couples.

Tout le reste de la commune est prospecté sans succès ; le paysage très vallonné et la géologie du sol ne paraît pas favorable à l'espèce (terrain argileux, absence de cailloux). De plus, les milieux boisés sont prépondérants sur cette commune.

## CONCLUSIONS SUR L'EST LYONNAIS

L'année 2004 a donné lieu à une prospection bien meilleure que les années précédentes du fait d'heures salariées consacrées à l'étude. Elle a permis d'augmenter le nombre de couples nicheurs connus, mais aussi de valider les estimations faites les années antérieures. On peut ainsi estimer bonne la fiabilité de l'estimation des effectifs présentée ci-dessous.

L'étude de ces dernières années montrent que, dans l'Est lyonnais, les couples nichant sur des zones cultivées doivent s'adapter obligatoirement à l'évolution des cultures au fil de l'année et d'une année sur l'autre, comme dans l'ouest. Ils bénéficient de la polyculture et de la diversité des paysages ouverts. Ceci est valable dans les communes extérieures à la Communauté Urbaine.

Par contre, les secteurs compris dans le périmètre de la Communauté Urbaine sont des secteurs avec travaux d'aménagement en cours ou prévus à court terme, des friches industrielles, quelques parcelles agricoles résiduelles cernées de voiries, lotissements, zones industrielles et infrastructures diverses. La population d'Oedicnèmes y est très menacée. Elle a disparu et va disparaître de plusieurs sites.

Globalement, l'espèce se répartit principalement en zones cultivées (73% des couples connus), friches, remblais (13%) et autres milieux : carrières, aérodrome, golf (13%).

On peut dresser un tableau très significatif par commune :

communes	1998 couples connus	1998 <i>estimation</i>	2002 couples connus	2002 <i>estimation</i>	2004 couples connus	2004 <i>estimation</i>
Vaulx-en-Velin	0	0	0	0	0	0
Décines-Meyzieu	1	1-2	0	0-1	0	0
Jonage	0	0	0	0	0	0
Meyzieu	0	1	0	0-1	0	0-1
Bron	1	1	0	0	1	1
Chassieu	1	2	1	1	1	1
St-Priest	1	3-4	1	2-3	2	2-3
Feyzin	1	1	1	1	1	1
Corbas	2	3-5	2	3-5	5	5
Mions	2	2-3	1	1-2	0	0-1
St-Fons	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total Grand Lyon</b>	<b>9</b>	<b>14-19</b>	<b>6</b>	<b>8-14</b>	<b>10</b>	<b>10-13</b>
Jons	0	0	0	0	0	0
Pusignan	1	3-4	1	3-4	3	3-4
Genas	3	10	3	10	9	9
St-Bonnet de Mure	1	4	1	4	1	3-4
Toussieu	0	1	0	0-1	0	0
St-Pierre de Chandieu	1	5	0	5	3	4-5
St-Symphorien d'Ozon	0	0	0	0	0	0
Solaize	0	0	0	0	0	0
Chaponnay	0	0-1	0	0	0	0
Marennnes	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>37-44</b>	<b>11</b>	<b>30-38</b>	<b>26</b>	<b>29-35</b>

Tout d'abord, on peut dire que les résultats bruts du recensement de l'Oedicnème criard en 2004 pourraient inciter à émettre des conclusions hâtives sur le fait que l'espèce se porte relativement bien dans l'Est lyonnais. Il n'en est rien et il convient de bien analyser la situation.

En effet, les résultats présentés dans le tableau ci-dessus montrent surtout le fruit d'un gros effort de prospection mené cette année sur le terrain. Toutes les communes ont été minutieusement prospectées. On le voit bien par l'augmentation du nombre de couples connus.

Par contre, si l'on regarde les chiffres de plus près, l'estimation, compte-tenu de l'expérience acquise et de la connaissance des biotopes disponibles, montre une diminution très sensible sur la Communauté Urbaine : diminution d'environ 30% du nombre de couples nicheurs.

Ceci s'explique essentiellement par la disparition d'espaces favorables à l'espèce à l'intérieur de la Communauté Urbaine, suite aux aménagements déjà cités dans le rapport 2002 sur Corbas, St-Priest, Mions, Chassieu (EUREXPO) et à l'accroissement

continu des constructions de lotissements, voiries, zones industrielles.

La diminution n'est que d'environ 15% sur les secteurs hors Grand Lyon. Les zones agricoles exploitées en polyculture sont favorables à l'espèce. Mais les activités humaines menacent aussi sa pérennisation, notamment par le machinisme agricole (destruction des couvées), l'arrosage automatique et le sulfatage de pesticides sur les parcelles agricoles.

Sur l'ensemble de la zone étudiée, la régression est de 8 à 9 couples (soit d'environ 21%) sur 7 ans. Mais, la situation de certains sites est déjà compromise. Dès 2005-2006, le nombre de couples disparus atteindrait 11 ou 12 (soit -30%) si aucune mesure de protection n'est mise en place.

Des mesures de gestions s'imposent donc, car la population d'Oedicnèmes criards de l'Est lyonnais pourraient vite chuter si rien n'est entrepris.

Les mesures de gestion que nous proposons dans les zones agricoles résiduelles consistent à effectuer un marquage des nids occupés, repérés au préalable à la longue-vue, avant les dates de labours et de travaux agricoles, soit dès la mi-avril. Des actions identiques ont déjà été testées par le CORA sur le plateau mornantais en 2004, avec succès pour les Oedicnèmes, Vanneaux huppés et Courlis cendrés. En Angleterre, ces mêmes actions ont permis d'améliorer de 37% le nombre de jeunes élevés dans l'année (GREEN, *in* L'Oedicnème Criard en France, MALVAUD 1996).

Ces mesures de gestion doivent passer par une coopération active des agriculteurs. Une sensibilisation sur les caractéristiques principales de l'espèce (morphologie, biologie) leur sera enseignée. Afin de motiver les exploitants, des aides financières compensatoires peuvent être envisagées pour le préjudice subi par les quelques modifications d'activités demandées.

L'avenir de l'oiseau passera de toute façon par l'implication ou non des agriculteurs dans le programme de conservation.

Les communes pouvant faire l'objet de ce plan de gestion sont :

DECINES-CHARPIEUX, CORBAS, ST-PRIEST et MIONS pour le Grand Lyon.

Celles-ci possèdent encore des zones cultivées et les nouveaux couples trouvés en 2004 méritent d'être suivis pour les prochaines années (couples C, D, I et J).

Par ailleurs, de nouvelles zones prospectées cette année semblent être favorables à l'implantation de l'espèce à condition d'y apporter quelques aménagements.

L'une est située sur la commune de MIONS au lieu dit Berley :

- à proximité d'une gravière totalement exploitée actuellement, se trouve une zone en friche arbustive très caillouteuse. Un couple y fut observé en 1999, 2000 et 2002 comme nicheur possible sur la gravière. De plus, deux couples (H et G) stationnent à 200 m sur le site du futur MIN à CORBAS, et, compte tenu qu'ils ne

pourront plus s'installer sur CORBAS, on espère que les oiseaux chercheront un nouveau terrain potentiellement attractif à proximité. La création d'un milieu favorable sur Berley serait une bonne alternative face à la disparition programmée de la friche industrielle du MIN de CORBAS.

Un défrichage des arbustes pourrait donc être entrepris et le terrain serait partiellement retourné par des bulldozers de façon à obtenir un sol quasiment nu de végétation, avec seulement quelques pousses sauvages éparses. Cette zone devrait être nécessairement close par des haies afin de limiter l'accès au public.

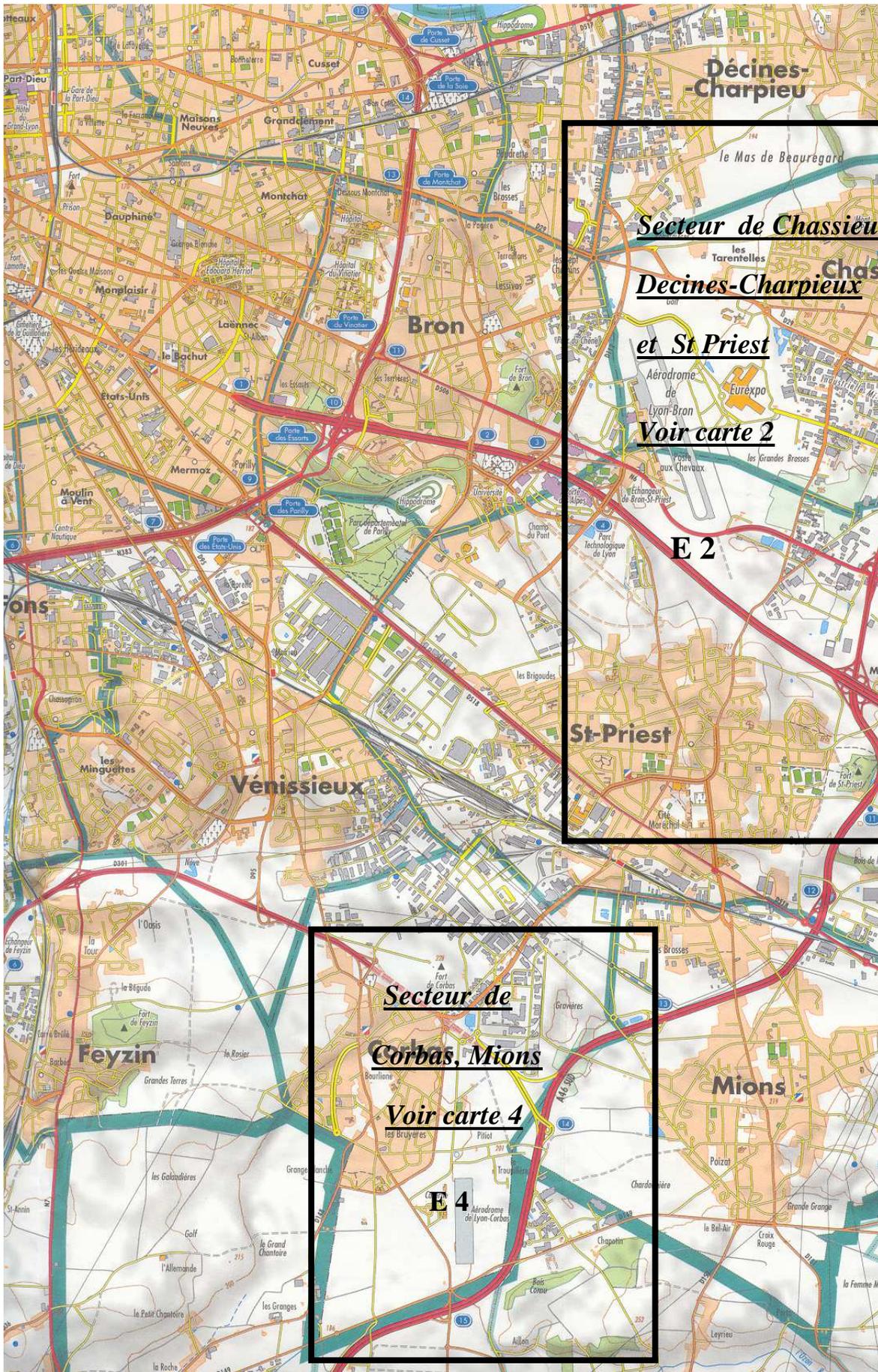
En conclusion, on peut dire que l'avenir de l'Oedicnème Criard sur la Communauté Urbaine dans l'Est lyonnais est vraiment incertain et la population disparaîtra totalement dans moins de cinq ans si aucune mesure de gestion n'est entreprise rapidement.

De plus, la pérennité des populations relictuelles de CORBAS, MIONS, ST-PRIEST et DECINES-CHARPIEUX passera avant tout par le maintien des zones agricoles restantes.

L'avenir de l'oiseau dépendra de l'intérêt qu'il lui sera réservé de la part de tous les utilisateurs des terrains favorables ou l'espèce a été observée.

Un suivi ornithologique des populations s'avère nécessaire dans les cinq prochaines années afin de bien évaluer leur évolution.

**Cartes des secteurs d'étude E2 : CHASSIEU, DECINES-CHARPIEUX et ST PRIEST et E4 : CORBAS, MIONS.**

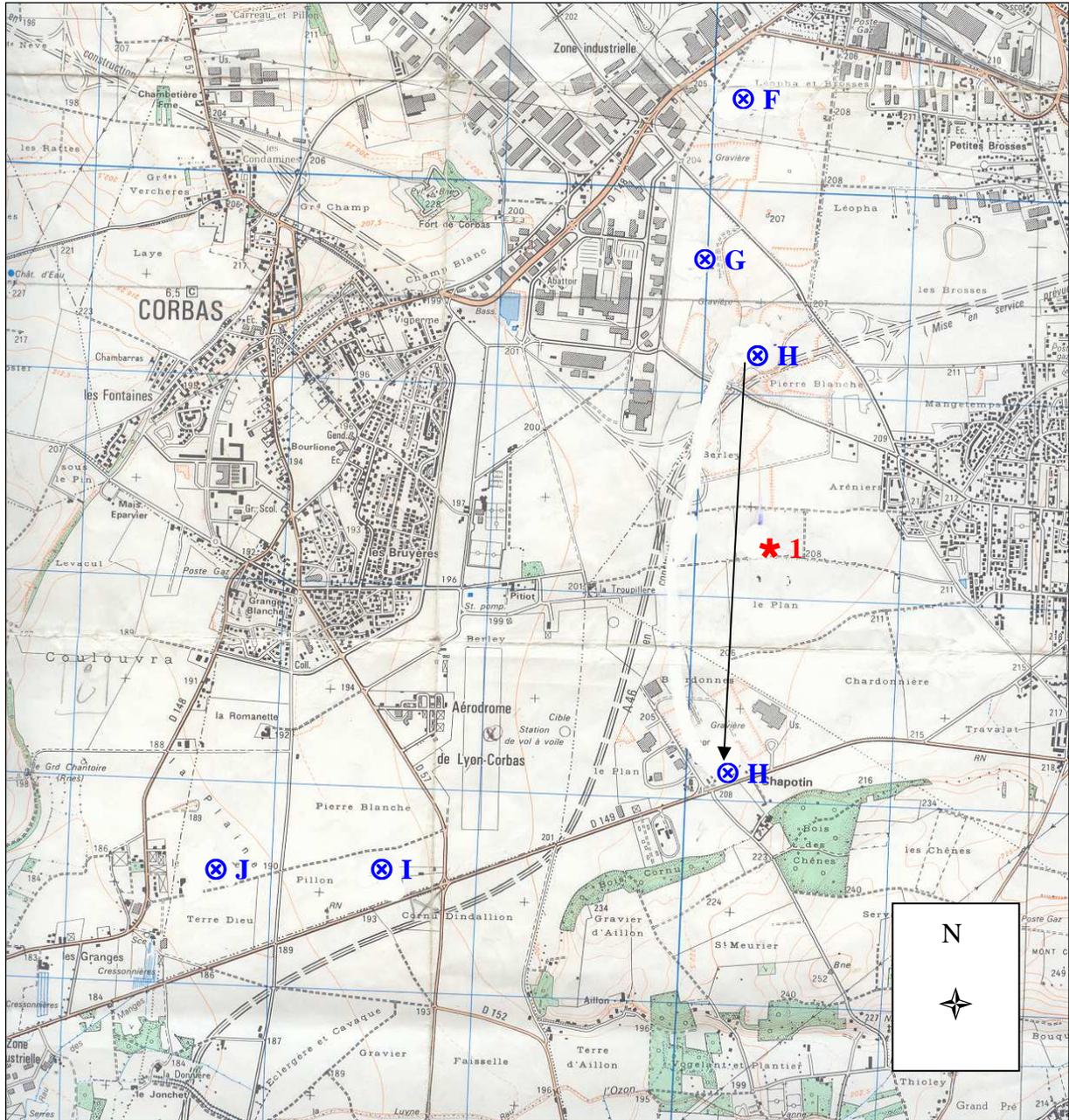


**Carte 2 : Localisation des couples d'Oedicnème criard sur les communes de CHASSIEU, DECINES-CHARPIEU et ST PRIEST(69).**



Extrait de la carte IGN 1 /25000ème 3031 OT top 25 Lyon, Villeurbanne , Mont d'or.

**Carte 4 : Localisation des couples d'Oedicnème Criard sur les communes de Corbas et Mions**

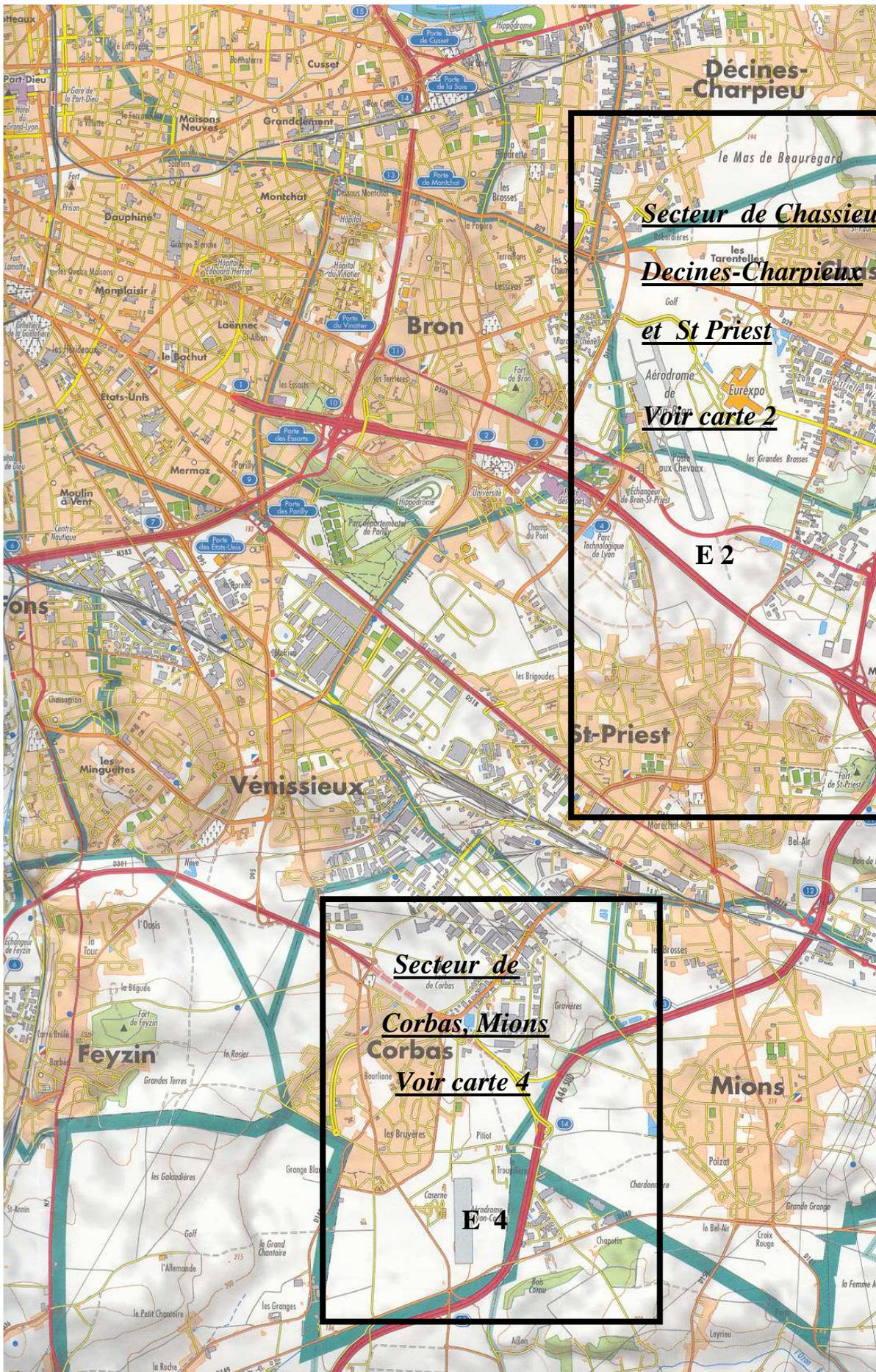


Extrait de la carte IGN 1/25000<sup>ème</sup> 3032 E Série bleue « Vénissieux ».

Légendes :

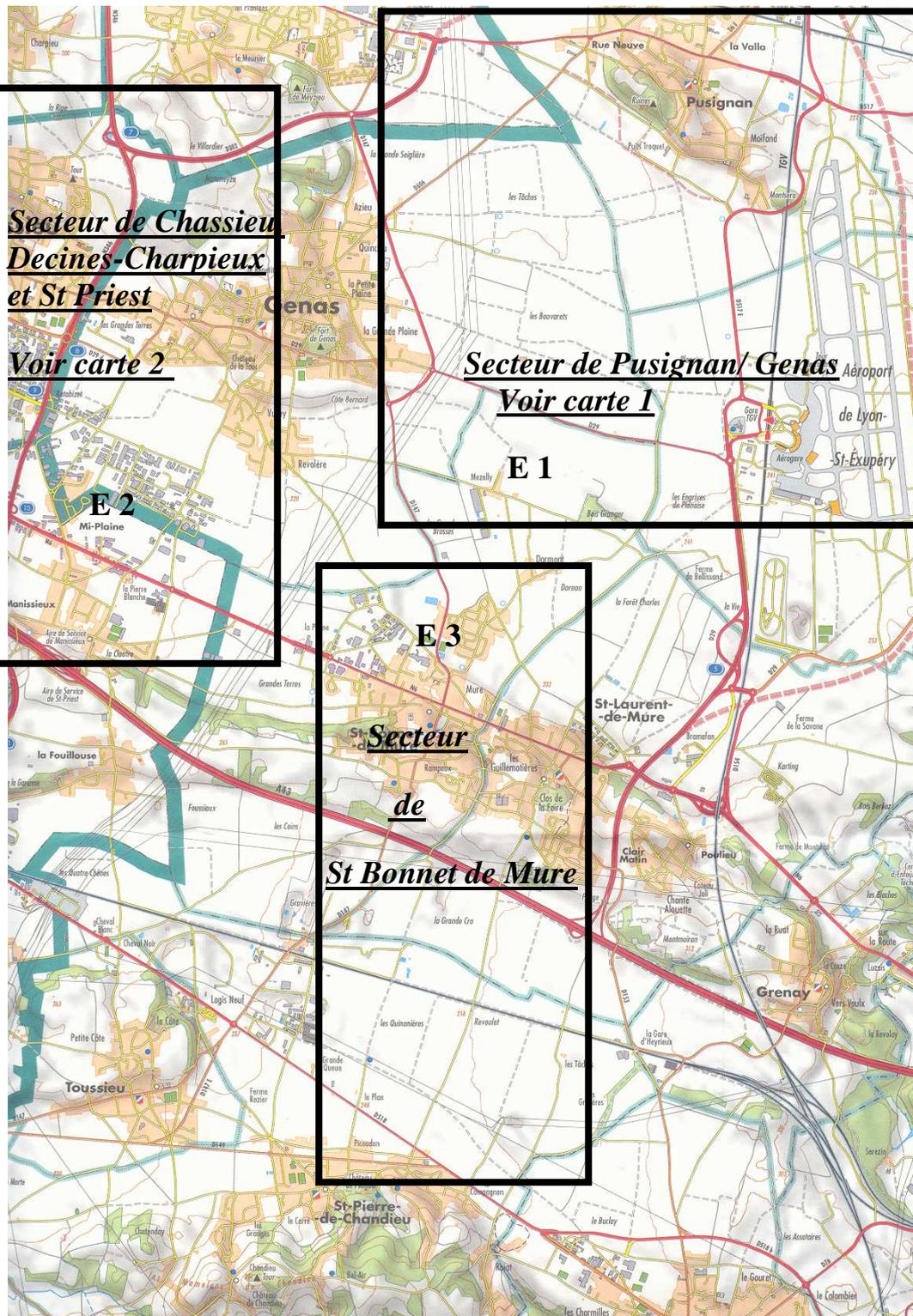
- ⊗ Couple d'Oedicnème Criard
- \* 1 Contact avec un Oedicnème Criard isolé
- Déplacement probable du couple H suite à un dérangement sur

**Cartes des secteurs d'étude E2 : CHASSIEU, DECINES-CHARPIEUX et ST PRIEST  
et E4 : CORBAS, MIONS .**

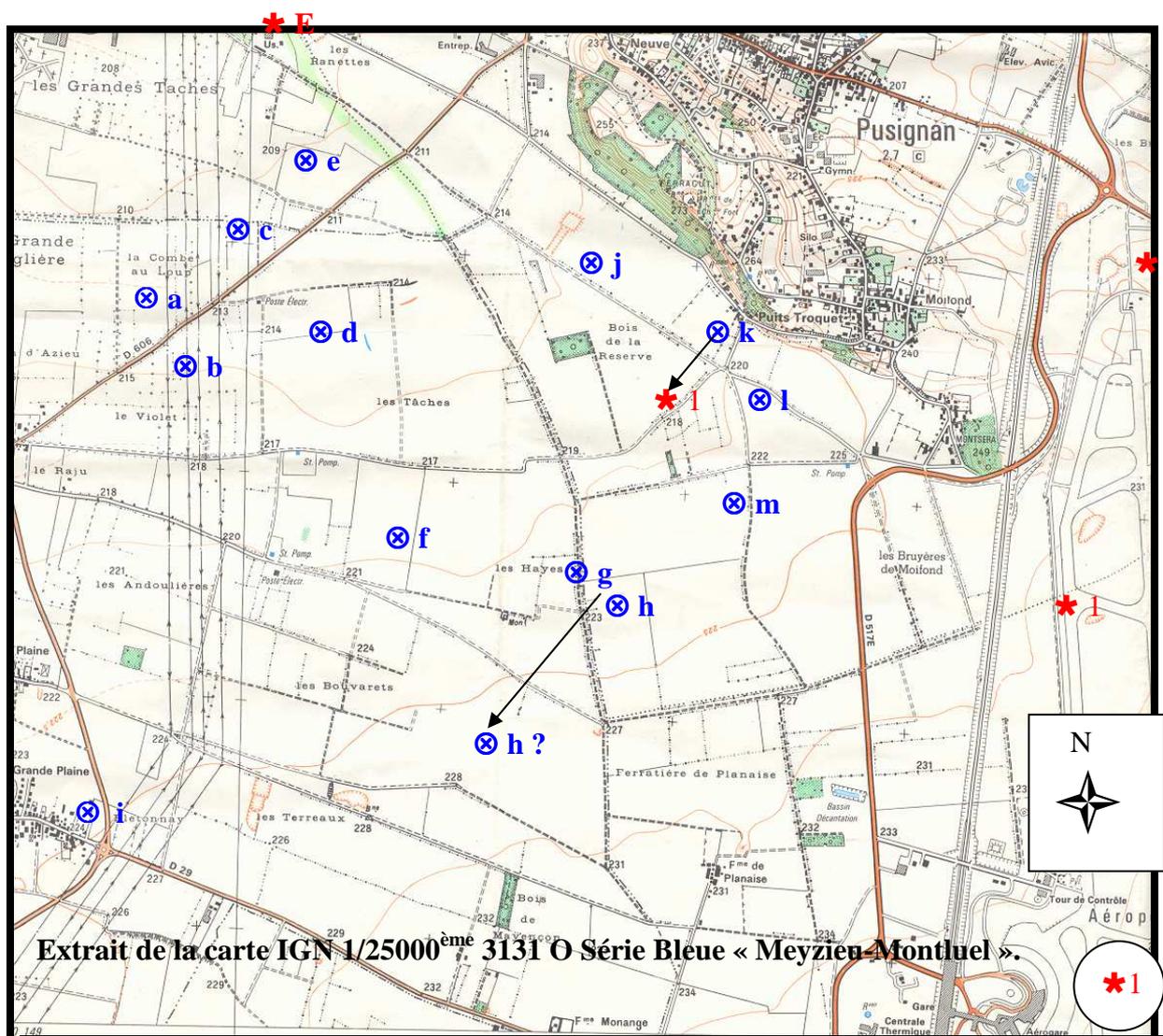


**Cartes des secteurs d'étude E1 : GENAS, PUSIGNAN ;  
E2 : CHASSIEU, DECINES-CHARPIEUX et ST PRIEST**

**Et E3 : ST BONNET DE MURE**



Carte 1 : Localisation des couples d'Oedicnème criard sur les communes de Genas et de Pusignan (69)

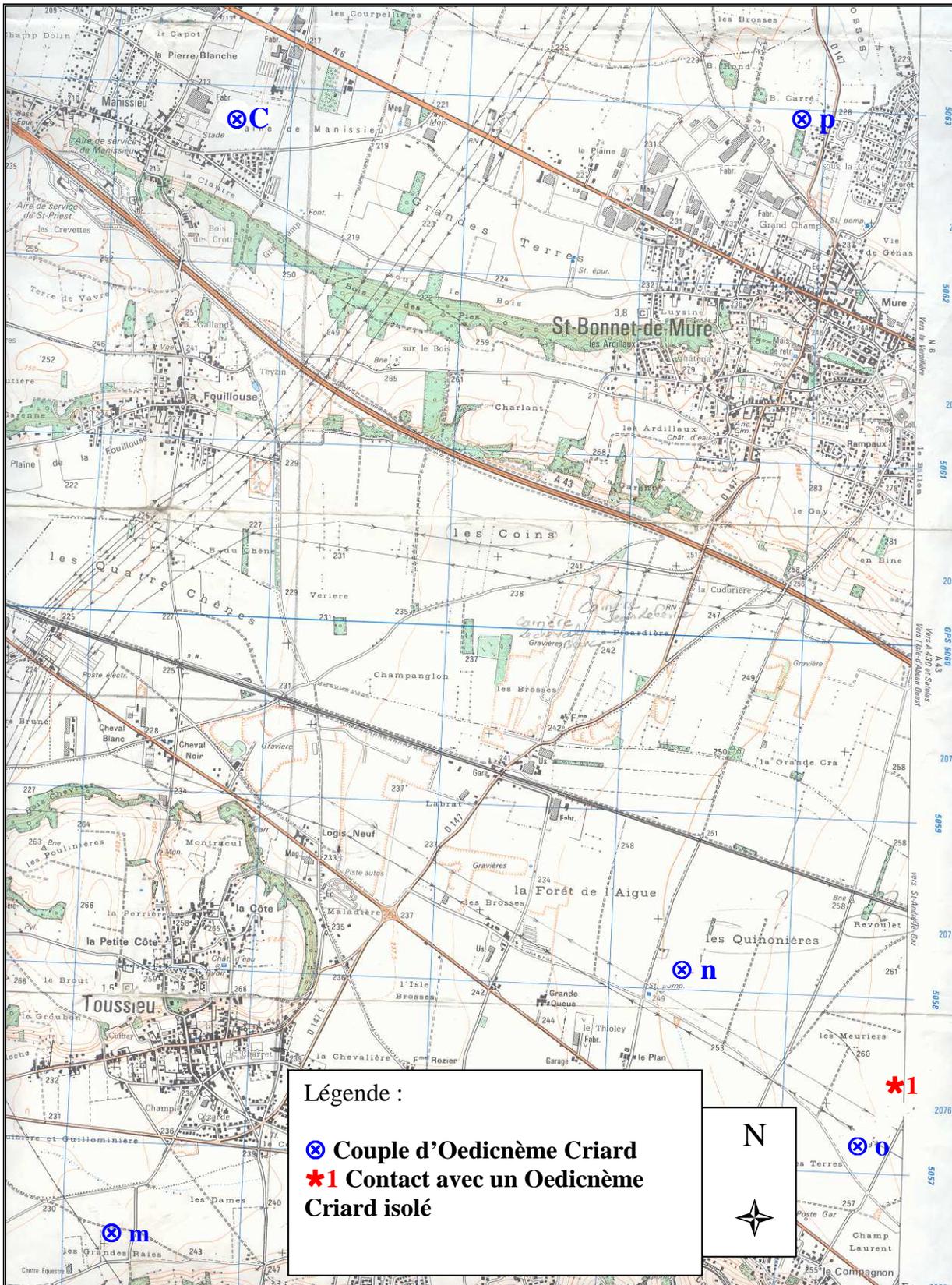


Extrait de la carte IGN 1/25000<sup>ème</sup> 3131 O Série Bleue « Meyzieu-Montluel ».

Légende :

- ⊗ Couple d'Oedicnème Criard.
- \*1 Contact avec un Oedicnème Criard isolé hors Grand Lyon.
- \*E Contact d'un Oedicnème Criard isolé sur le Grand Lyon.
- \*1 (circled) Un oiseau seul, localisé précisément au niveau géographique, mais hors carte.
- Déplacements probables d'oiseaux suite à un dérangement due aux pratiques agricoles.

Carte 3 : Localisation des couples d'Oedicnème Criard sur ST BONNET DE MURE



## La reproduction de l'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon

Après l'année 1998 consacrée à une cartographie et à un recensement, certes non exhaustif, mais assez représentatif de l'état de l'espèce dans la Communauté Urbaine de LYON, après l'année 1999 qui avait permis d'établir la nature des biotopes nécessaires à l'espèce, l'année 2000 avait permis de compléter ces informations importantes, d'estimer la densité des couples nicheurs au km<sup>2</sup>, de l'ordre de 0,5 à 0,7 couples par km<sup>2</sup>, mais elle n'avait pas donné l'occasion d'étudier en détail la reproduction des couples nicheurs répertoriés, ceux-ci ayant, pour la plupart, et pour diverses raisons analysées, échoué dans leur reproduction.

L'année 2001 avait permis le suivi approfondi de 6 sites où l'espèce est habituellement présente et qui sont assez typiques des biotopes utilisés par celle-ci. On avait pu estimer le succès de la reproduction entre 0,17 et 0,28 jeune à l'envol par couple et par an, donc un chiffre très bas.

Heureusement, la longévité d'un oiseau est de l'ordre de 10 ans, avec une longévité maximale connue de 16 ans. Ce qui pourrait laisser penser que cette petite population peut se maintenir. Mais bien sûr, si les conditions environnementales se maintiennent en l'état, en particulier si les biotopes sont conservés.

Les conditions favorables sont clairement identifiées. Les oiseaux qui arrivent début mars s'installent sur des parcelles à végétation rase, souvent chaumes de maïs de l'année précédente, labours, parfois parcelles où subsistent des repousses de mauvaises herbes ou de céréales.

La réussite d'une première ponte qui a lieu fin mars ou début avril nécessite l'absence de dérangements trop importants et l'absence de travaux de labours et d'épandages d'engrais avant l'éclosion qui aura lieu fin avril. L'idéal est que les interventions des agriculteurs n'aient lieu que vers le 12/15 mai pour la mise en maïs.

La date d'intervention des agriculteurs est déterminée essentiellement par les conditions météorologiques, ceux-ci attendant des sols pas trop humides pour engager leurs travaux.

La deuxième ponte est en général une ponte de remplacement. Elle a lieu alors, la plupart du temps, après la mise en maïs ou autres céréales tardives, dans la deuxième quinzaine de mai. On voit alors les oiseaux couvrir au milieu des jeunes pousses de maïs, sans autre dérangement que la prédation naturelle toujours évidemment possible.

Les conditions défavorables sont à contrario les passages des engins agricoles alors que l'éclosion n'a pas encore eu lieu ou que les poussins ne sont âgés que de quelques jours, bien qu'ils puissent parfois être repérés par l'agriculteur et déplacés.

Il ne faut pas négliger toutefois la prédation naturelle par les corvidés ou les rapaces (Milans noirs surtout), voire par le renard (bien que ceci n'ait jamais été observé), mais surtout la prédation (pas tout à fait naturelle !) par les chats domestiques.

Les dérangements trop fréquents par des promeneurs qui traversent les champs, par des chiens, voire par des pratiquants d'activités ludiques (avions télécommandés, cerfs-volants, jeux d'enfants, etc...) peuvent faire échouer la reproduction, et ceci est particulièrement sensible sur ces sites proches de lotissements, de zones industrielles et de villages très peuplés.

Evidemment, la construction d'infrastructures nouvelles (routes, zones d'activités, lotissements, etc...) reste la principale menace pour la survie de l'espèce dans la Communauté Urbaine et même dans les communes périphériques, en réduisant l'espace disponible, voire par destruction complète de sites favorables comme on l'a vu dès 2000-2001 dans l'Est lyonnais.

En 2002, 5 ans après le premier état des lieux, l'étude nous a permis de contrôler la présence des couples se reproduisant sur la Communauté Urbaine de Lyon et dans les communes de sa proche périphérie.

On a constaté, déjà, une diminution importante aussi bien à l'ouest qu'à l'est.

Cette diminution paraît due à l'étalement lent de l'agglomération et aux constructions au détriment de zones naturelles ou agricoles.

En 2004, une prospection encore accrue a malheureusement confirmé cette régression de l'espèce et permis de la chiffrer de façon relativement précise.

Elle est globalement de l'ordre de -20% aussi bien à l'ouest qu'à l'est. Elle est nettement plus sensible à l'intérieur du *Grand Lyon* : -40% à l'ouest et -30% à l'est (à terme -50%).

De petites populations d'Oedicnèmes criards réussissent toutefois à survivre grâce au maintien, espérons le durable, d'une activité agricole et la présence de quelques agriculteurs exploitant des parcelles de manière favorable à l'espèce, en diversifiant les cultures dans l'est comme dans l'ouest, en maintenant des haies et des prairies de fauche ainsi que de l'élevage.

Les menaces restent cependant considérables sur quasiment tous ces sites : projets divers de Z.A., gros chantiers de l'Est lyonnais, lotissements, voies de contournement, autoroutes, COL, etc.

Il est nécessaire d'intégrer les programmes de conservation de l'espèce dans un plan de gestion des espaces agricoles, d'intégrer les exigences de reproduction de telles espèces dans les programmes de développement urbanistique. Les principes de corridors aujourd'hui en réflexion doivent intégrer les espaces de production agricole à vocation aussi de conservation de la nature dans un principe de développement durable.

En conclusion, le maintien d'une petite population d'Oedicnèmes criards dans le Grand Lyon passe obligatoirement par les mesures ci-dessous :

- ❑ Maintien d'une activité agricole à caractère plutôt extensif, l'espèce s'étant bien adaptée naturellement aux cultures
- ❑ Maintien d'un biotope constitué d'alternances de prairies de fauches, de champs de céréales précoces (blé, colza, etc...), de zones de chaumes et de terres labourées, de champs de cultures plus tardives (maïs surtout), alternance qui permet aux oiseaux de trouver toujours des parcelles à leur convenance pour la recherche de proie et pour la nidification. Les tailles des parcelles peuvent être très diverses (minimum de 2,5ha constaté).
- ❑ Contrats d'exploitation à passer avec les quelques agriculteurs de la Communauté Urbaine, avec aides financières éventuelles à étudier pour dédommagement des mesures restrictives. Ceci concernerait essentiellement les dates d'intervention sur les terrains : travaux avant les premiers jours de mars, laissant des zones favorables (chaumes ou terres labourées sans griffage ni nivelage), puis seulement après la mi-mai en cas d'occupation des parcelles par des couples nicheurs et en cas de succès de la première ponte, pour laisser le temps aux poussins d'acquérir une mobilité suffisante. Enfin, la diversité des cultures et le maintien de prairies de fauche seraient également à conserver.
- ❑ Protection des couvées repérées par pose de piquets et accords avec les exploitants agricoles pour ne pas travailler autour du nid. Cette mesure est évidemment très contraignante en temps de repérage, de surveillance et de contacts avec les agriculteurs concernés.
- ❑ Incitation du public à respecter les zones de cultures, par diffusion d'une information sur l'espèce, voire par la pose de panneaux signalant les zones de nidification, comme cela avait été envisagé aux Grandes Terres à Marcy l'Etoile.
- ❑ L'implantation de nouvelles infrastructures routières (contournement de villages comme étudié à St-Genis les Ollières, création de zones industrielles comme envisagé à Tassin-Méginant ou en cours dans l'Est lyonnais, C.O.L.), mais aussi la construction de lotissements, d'aménagements divers, devront prendre en compte nos connaissances sur la répartition de l'espèce et laisser des zones "vertes" naturelles suffisamment vastes pour que des couples nicheurs continuent à s'y installer. On a vu que l'espèce s'adaptait relativement bien à la proximité d'activités humaines, mais que celles-ci conduisaient à un faible taux de réussite de la reproduction, par suite des dérangements divers occasionnés.

## Bibliographie

**BEAMAN M. & MADGE S., 1998** - Guide encyclopédique des Oiseaux du Paléarctique occidental. Adaptation française de DUBOIS P.J., DUQUET M. & LESAFFRE G., Nathan, Paris.

**DUBOIS P.J., LE MARECHAL P. & YESOU P., 2000** - Inventaire des oiseaux de France, Nathan, Paris.

**DUQUET M., 1992** - La faune de France, inventaire des vertébrés et principaux invertébrés. Nathan, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

**GAGET V., TISSIER D. et CORA 1998, 1999, 2000, 2001 et 2002.** - L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon. CORA-Rhône, rapports d'étude, *Grand Lyon*.

**GEROUDET P., 1982** - Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe. Vol.1 Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Paris.

**MALVAUD F., 1996** - L'Oedicnème criard en France : résultats d'une enquête nationale (1980-1993). GONm, Caen : 140p.

**TISSIER D., 1989** - Nidification de l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) à Marcy l'Etoile. CORA-Rhône, L'EFFRAIE n°7 : p. 94-95.

**TISSIER D., 2000.** - Les oiseaux de Marcy l'Etoile. (édité par l'auteur)

**TISSIER D., 2001** - Une nidification de l'Oedicnème criard dans le Rhône. FRAPNA Rhône, Rhône-Alpes Nature n°172 / novembre 2001, p.4-5.

**TISSIER D., 2005** - L'Oedicnème criard dans le Rhône. CORA-Rhône, L'EFFRAIE n°14 : p. 3-14